



mérité e

dans la

Pensionnat

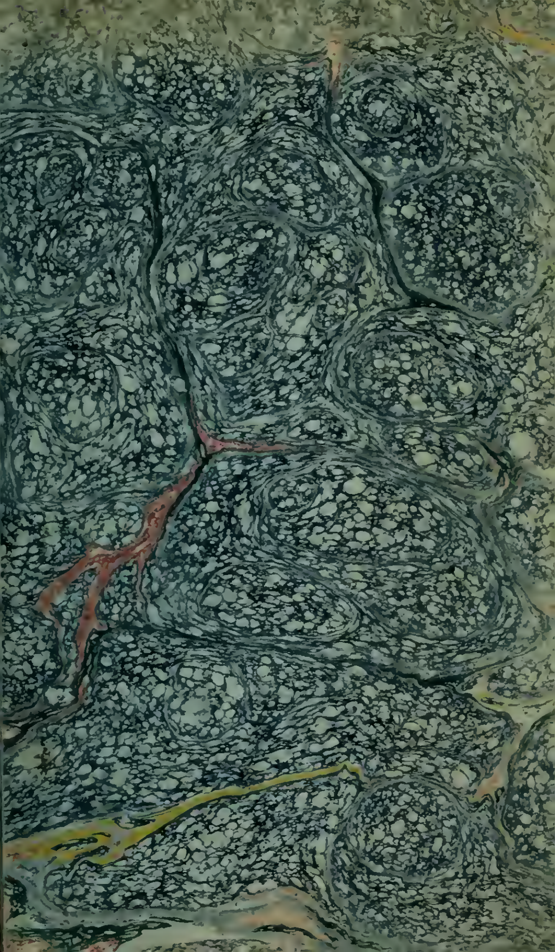
de Saint-Om

1825.

La Mère d

La Mère de St.-A

⚜



MANUEL ÉPISTOLAIRE.

MANUEL ÉPISTOLAIRE,

OU

CHOIX DE LETTRES

TIRÉES DES MEILLEURS AUTEURS,

A L'USAGE DES JEUNES GENS,

Avec une instruction sur les différens genres de style.

A LILLE,

Chez L. LEFORT, Imprimeur-Libraire, rue Esquermoise.

1816.

DE CE QU'ON APPELLE STYLE.

Les mots étant choisis et arrangés selon les lois de l'harmonie et du nombre, relativement à l'élévation ou à la simplicité du sujet qu'on traite, et aux circonstances dans lesquelles on le traite, il en résulte ce que nous appelons le style.

Ce mot signifioit autrefois l'aiguille dont on se servoit pour écrire sur des tablettes induites de cire. Cette aiguille étoit pointue par un bout, et applatie par l'autre, pour effacer quand on le vouloit. C'est ce qui fait dire à un certain auteur : effacez souvent. Il se prend aujourd'hui pour la manière, le ton, la couleur qui règnent sensiblement dans un ouvrage ou dans quelqu'une de ses parties.

Il y a trois sortes de styles : *le simple*, *le médiocre* ou *tempéré*, et *le sublime*. Nous allons les caractériser.

DU STYLE SIMPLE.

Le style simple s'emploie dans les entretiens familiers, dans les lettres, dans les fables, etc.

Le style simple, dit Cicéron, dans son Orateur, est sans élévation, conforme aux lois de l'usage ordinaire, peu différent, en apparence, de la diction commune et populaire, quoique dans le fond il en soit plus éloigné qu'on ne pense. Tous ceux qui l'entendent, jusqu'aux moins éloquents, croient pouvoir y atteindre. En effet, rien ne paroît si aisé à attraper que le style mince et délié, quand on en juge par la première impression; s'agit-il d'en faire l'épreuve, on en sent toute la difficulté.

Ce qui le fait paroître si aisé à imiter, c'est que les mots sont propres et les tours naïfs, c'est-à-dire que le terme unique est employé, et que la phrase paroît s'être arrangée d'elle-même. Néanmoins, quoique ce genre d'écrire ne doive pas prendre beaucoup de nourriture, ni avoir

une extrême force, il faut qu'il ait un certain suc, et une sorte d'embonpoint qui en fasse connoître la parfaite constitution.

Le style simple dont nous parlons, n'est point assujetti à la servitude des nombres : sa marche, quoiqu'elle ne soit pas sans règles, est libre et sans contrainte, et ne permet cependant pas ni licences ni écarts. Ajoutons qu'il ne craint point la rencontre des voyelles, et qu'il ne cherche point à joindre artistement les mots, pour former une construction mince et serrée. Cet air négligé et ces espèces d'hiatus ont je ne sais quoi qui plaît, et qui nous montre un homme plus occupé des choses que des paroles.

Le voilà donc libre pour ce qui concerne la structure et l'enchaînement des mots. Voyons ce qu'il doit observer par rapport au reste, car ces phrases courtes et déliées, cet air simple ne l'exempte point de tous soins. Il ne faut pourtant point que l'art s'y fasse remarquer. Une pauvreté élégante lui suffit pour le rendre agréable et vif ; mais il faut qu'il soit semé de pensées fines, et qui paroissent éclore tout-à-coup.

Cette finesse ne sera donc point savante, réfléchie, tournée, symmétrisée comme

celle des lettres de Voiture et Balzac. Si l'on permet un certain art, c'est à condition qu'il ne paroîtra point.

Enfin on n'usera que très-sobrement des trésors de l'éloquence, je veux dire de ces ornements, dont les uns consistent dans les pensées, et les autres dans les mots.

DU STYLE MÉDIOCRE OU TEMPÉRÉ.

Le style médiocre ou tempéré, plus fort que le style simple, l'est moins que le style sublime. Il fait usage de tout ce qui peut orner et embellir le discours; toutes les fleurs y brillent, et toutes les grâces qui peuvent naître du choix des mots, des tours, des pensées. La douceur et l'agrément y doivent principalement dominer. Ce genre d'éloquence s'emploie dans les discours académiques, les compliments, et tout ce qui n'est que pour l'ostentation; il est pourtant nécessaire que les ornements y soient prodigués

avec une sorte d'économie et de sagesse. Ce genre, sur-tout, demande une grande variété. Un discours sans variété, tel bien peigné qu'il soit, où tout frappe, où tout brille, cause plutôt une espèce d'éblouissement qu'une véritable admiration ; il lasse et fatigue par trop de beauté, et il déplaît pour vouloir trop plaire. Il faut, dans l'éloquence comme dans la peinture, des ombres pour donner plus de vivacité à la lumière.

Si cela est vrai, même dans ces sortes de discours, qui ne sont que pour la parade, combien plus ce précepte doit-il être observé dans ceux où l'on traite d'affaires sérieuses et importantes. Nous le répétons, les ornements qu'il est permis d'employer, doivent toujours être graves, modestes, mâles, nobles, et partir plutôt du fond de la matière, que du génie de l'orateur.

DU STYLE SUBLIME.

Le style sublime est celui qui fait régner la noblesse, la dignité, la majesté dans

un ouvrage. Toutes les pensées y sont nobles et élevées ; toutes les expressions graves, sonores, harmonieuses.

Nous allons donner la différence du style sublime d'avec ce qu'on appelle le sublime. Celui-ci est tout ce qui enlève notre âme, qui la saisit, qui la trouble tout-à-coup : c'est un éclat d'un moment. Le style sublime peut se soutenir long-temps : c'est un ton élevé, une marche noble et majestueuse.

On peut diviser le sublime en trois classes : 1.° celui qui provient de la grandeur de la pensée, et de la noblesse du sentiment; 2.° celui que présente la magnificence des paroles ; 3.° celui que forme le tour harmonieux, vif et animé de l'expression. Le premier forme le sublime proprement dit; les deux autres le style sublime. Ces trois choses, réunies ensemble, forment le parfait sublime. Donnons des exemples de chacun en particulier, et de tous ensemble.

EXEMPLES.

Alexandre nous fournit un exemple du premier. Voyez ce qu'il répondit quand Darius lui fit offrir la moitié de l'Asie, avec sa fille en mariage. « Pour moi, lui

» disoit Parménion, si j'étois Alexandre, » j'accepterois ses offres; et moi aussi, » répliqua ce Prince, si j'étois Parmé- » nion. » Ne faut-il pas tomber d'accord que toute la grandeur d'âme d'Alexandre se fait voir dans cette réponse.

Aria se donne un coup de poignard, pour montrer à son mari l'exemple d'une mort héroïque. Elle retire le poignard, et le lui présente en disant: Pœtus, il ne fait point de mal.

On disoit à Médée : que vous reste-t-il contre tant d'ennemis ? Elle répondit : moi.

Alexandre demande à Porus, vaincu et captif, comment veux-tu que je te traite? Porus répond : en roi.

Auguste, ayant découvert la conjuration que Cinna avoit formée contre sa vie, et l'ayant convaincu, lui dit:

Soyons amis, Cinna ; c'est moi qui t'en convie.

Voilà des sentiments sublimes. Alexandre étoit au-dessus de l'intérêt; Aria, de la douleur; Porus, Médée, au-dessus de la crainte; Auguste, au-dessous de la vengeance.

Pour que le sentiment soit sublime, il faut qu'il soit fondé sur la vraie vertu, sans quoi il n'est que férocité.

Homère nous donne un exemple de la seconde espèce de sublime.

Comme l'on voit les flots soulevés par l'orage
Fondre sur un vaisseau qui s'oppose à leur rage ;
Le vent, avec fureur, dans les voiles frémit ;
La mer blanchit d'écume, et l'air au loin gémit.
Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot la mort qu'il'environne.

Voici un exemple de la troisième sorte, tiré de l'Oreste de Sophocle :

Mère cruelle, arrête ; éloigne de mes yeux
Ces filles de l'enfer, ces spectres odieux
Ils viennent, je les vois ; mon supplice s'apprête...
Quels horribles serpents leur sifflent sur la tête !

Racine offre, ce qui est assez rare, un exemple de ces trois choses réunies, dans cet endroit d'Athalie où Abner représente à Joab la fureur d'Athalie, et lui annonce que cette orgueilleuse princesse ne tardera pas à venir attaquer Dieu jusque dans son Temple.

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre
crainte.

Les trois sortes de styles, dont nous venons de parler, se trouvent souvent dans un même ouvrage ; parce que la matière s'élevant et s'abaissant, le style

y étant comme porté sur la matière, doit s'élever et s'abaisser aussi avec elle ; et, comme dans les matières tout se tient, tout se lie par des nœuds secrets, il faut aussi que tout se tienne et se lie dans les styles. Par conséquent il faut y ménager les passages, les liaisons, affoiblir ou fortifier insensiblement les teintes, à moins que la matière même, se brisant tout-à-coup, le style ne soit obligé de changer brusquement. Au reste, le point de perfection est de savoir employer tour-à-tour le style simple, le style médiocre ou tempéré, le sublime selon les sujets, la matière et les circonstances.

OBSERVATIONS

SUR LA MANIÈRE DE SE FORMER LE STYLE.

On sait 1.° qu'il faut lire beaucoup, et les meilleurs écrivains ; 2.° Ecrire soi-même. Cicéron a dit que la plume étoit le meilleur maître en ce genre ; 3.° Imiter. Etablissons d'abord, en peu de mots,

les règles qu'on doit suivre pour lire utilement.

La première est, comme nous venons de l'avancer, qu'il ne faut lire dans les commencements que les bons écrivains. La manière noble, naturelle et judicieuse, dont s'expriment ces génies du premier ordre, imprime dans l'esprit du lecteur le vrai caractère que les pensées et les expressions doivent avoir. Or, quand on a une fois pris le bon goût dans ces sources pures, et que l'on a saisi l'idée du vrai et du beau, on connoît mieux les règles des bienséances, on sent mieux tout ce qui s'en écarte; on porte avec soi un préservatif contre la contagion des mauvais usages.

La seconde est que la lecture ne doit être faite ni rapidement, ni d'une manière superficielle, mais avec beaucoup d'attention, si l'on veut juger sainement de ce qu'on lit.

La troisième est qu'il ne faut point se laisser éblouir par l'apparence du beau. On trouve quelquefois, dans les auteurs qui ont le plus de réputation, certains endroits brillants qui frappent d'abord, mais qui, dans le fond, n'ont rien de solide, et dont on reconnoît le vide, quand on vient à les examiner attentivement. Aussi ne faut-il

pas croire que les meilleurs écrivains ne se trompent jamais. Ce sont de grands hommes, mais ce sont des hommes, et par conséquent sujets à faillir.

DU GENRE ÉPISTOLAIRE.

Le genre épistolaire n'est autre chose que le genre oratoire, rabaissé jusqu'au simple entretien; par conséquent il y a autant d'espèces de lettres, qu'il y a de genres d'oraisons.

On conseille, dans une lettre, on détourne, on exhorte, on console, on demande, on recommande, on réconcilie, on discute, et alors on est dans le genre délibératif. On accuse, on se plaint, on menace, on demande que les torts soient réparés: c'est le genre judiciaire. On loue, on blâme, on raconte, on félicite, on remercie; c'est le genre démonstratif.

Il y a deux sortes de lettres, les unes qu'on peut appeler philosophiques, où l'on peut traiter d'une manière libre, quelques sujets littéraires; les autres familières, qui ne sont autre chose qu'une

espèce de conversation entre des absents. Le style de celles-ci doit ressembler à celui d'un entretien, tel qu'on l'auroit avec la personne même. Dans les lettres philosophiques, qui sont proprement des dissertations ou des discours adressés à un ami, on s'élève quelquefois avec la matière, selon les circonstances.

Le style simple et le style familier ne sont pas une même chose. On écrit d'un style simple aux personnes les plus élevées au-dessus de nous, mais non pas d'un style familier; tout ce qui est simple n'est pas familier.

La familiarité suppose une certaine liaison d'amitié. Un usage libre et fréquent avec les personnes, une espèce d'égalité, en vertu de laquelle on ne se gêne point dans le discours, parce qu'on est sûr que tout ce qu'on dit, sera bien reçu, ou qu'on fera grâce à ce qui pourroit y être défectueux. Les personnes qui sont au-dessus de nous ont le tact si fin en fait d'égards, qu'il est bien difficile de leur échapper, quand on leur manque. Un mot, un ton, un geste, tout est remarqué, senti et jugé.

PRÉCEPTES

PRÉCEPTES

SUR LE STYLE ÉPISTOLAIRE.

On se sert du présent au lieu du passé, pour donner plus de vivacité à ce qu'on raconte, comme dans ce récit d'une tempête. « Dès que la flotte est en pleine mer, le ciel commence à se couvrir de nuages, les éclairs brillent de toute part, le tonnerre gronde, la mer écume, les flots s'entrechoquent, les abîmes s'ouvrent; les vaisseaux perdent leurs voiles, leurs mâts, leurs gouvernails, et vont se briser contre les bancs et les rochers. »

Quand on se sert du présent pour le passé, il faut que les verbes qui ont rapport à ce présent, soient aussi au présent. Les phrases suivantes ne sont pas correctes.

« Le centurion envoyé par Lucien, entre dans le port de Carthage; et dès qu'il fut débarqué, il élève la voix, etc. »

Il falloit, et dès qu'il est débarqué, il élève la voix.

« Ils vinrent en diligence; et de grand

matin, avant que le jour fût bien décidé, ils entrent avec violence dans le palais de Pison. » Il falloit, ils viennent en diligence; et de grand matin, avant que le jour soit bien décidé, ils entrent avec violence dans le palais de Pison; ou bien, ils vinrent en diligence; et de grand matin, avant que le jour fût bien décidé, ils entrèrent avec violence dans le palais de Pison.

Quand le premier verbe est à l'imparfait ou au parfait, on met le second à l'imparfait, si l'on veut marquer un présent.

EXEMPLE:

Je croyois, j'ai cru, j'avois cru que vous vous appliquiez à l'étude.

2.° On met le second au plusque-parfait, si l'on veut marquer un passif.

EXEMPLE:

Darius, dans sa déroute, réduit à boire d'une eau bourbeuse et infectée par les corps morts, assura qu'il n'avoit jamais bu avec tant de plaisir.

3.° On met le second verbe au conditionnel présent ou au deuxième imparfait, si l'on veut marquer un futur simple.

EXEMPLE:

Le philosophe Platon disoit que les peuples seroient heureux, si le bien public étoit le seul objet de ceux qui gouvernent l'Etat.

4.° Quoique le premier verbe soit à l'imparfait ou au parfait, le second se met au présent, quand ce second verbe exprime une chose vraie dans tous les sens.

EXEMPLE:

Un sage de la Grèce soutenoit que la santé fait la félicité du corps, et le savoir celle de l'esprit.

Sur Près, Prêt.

Près, qui signifie sur le point de, ne doit pas être confondu avec *prêt*, adjectif.

Près, signifiant sur le point de, est toujours suivi de la préposition de.

EXEMPLE:

Les jeunes gens sont souvent *près* de faire des sottises; mais ils sont rarement *prêts* à accorder à leurs maîtres la déférence qui leur appartient.

Prêt, adjectif, signifie disposé à quel-

que chose, en état de faire ou de souffrir quelque chose.

EXEMPLE:

Des amis toujours disposés à parler en notre faveur, et toujours *prêts* à nous ouvrir leur bourse, sont de bons supports dans ce monde.

AUTRE EXEMPLE VICIEUX:

L'amour de la liberté nous empêche souvent de voir les précipices dans lesquels nous sommes *prêts* à tomber. Il falloit, nous sommes *près* de tomber.

Sur PLUS *et* DAVANTAGE.

Plus et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre.

Davantage ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*; il ne peut pas non plus être suivi d'un adjectif.

On ne dit point: Les livres où il y a *davantage* de brillant que de solide, sont à la mode. Il faut dire : Les livres où il y a *plus* de brillant que de solide, sont à la mode.

Au lieu de dire : Celui qui se fie *davan-*

tage à ses lumières qu'à celles de la grâce, commet une ingratitude envers Dieu. Dites : Celui qui se fie *plus* à ses lumières qu'à celles de la grâce, commet une ingratitude envers Dieu. C'est encore mal employer *davantage*, que de l'employer pour *le plus*.

EXEMPLE:

Les livres, disoit Alphonse, sont parmi mes conseillers ceux qui me plaisent *davantage*. Dites : Ceux qui me plaisent *le plus*.

Autre exemple où l'on peut employer *davantage*.

Cette jeune personne est estimable; mais celle-ci l'est *davantage*.

SUR L'ÉQUIVOQUE OU AMBIGUITÉ.

Souvent, pour éviter toute équivoque, les régimes ne doivent pas être séparés des mots qui les régissent.

EXEMPLE:

Ségrais ne s'étoit jamais pu défaire de son accent de bas-normand; ce qui donna lieu de dire à M.elle de Montpensier, à un gentilhomme qui alloit faire le voyage

de Normandie avec Ségrais : Vous avez là un fort bon guide, il sait parfaitement la langue du pays.

Il falloit dire : Ce qui donna lieu à M.elle de Montpensier, de dire à un gentilhomme qui alloit faire le voyage de Normandie avec Ségrais, etc.

DE LA MANIÈRE

DE COMMENCER ET DE FINIR UNE LETTRE.

Un travail laborieux à ce sujet seroit ridicule. Terminez une lettre sans affectation et sans recherche, une pensée saillante, un sentiment délicat, tout ce qui peut réunir le double avantage du goût et de l'à-propos, fait très-bien, soit au commencement, soit à la fin, ou au milieu d'une lettre. Sans exclure cependant aucune grâce de style, ce sont les fades compliments, les expressions guindées, les grâces empruntées, qui doivent être bannis du genre épistolaire; et sans autre préambule, on peut

terminer une lettre, quand on a dit tout ce qu'on avoit à dire. C'est là ce qu'enseigne la nature, qui est la règle du bon et du beau dans tous les arts : tout ce qui s'en éloigne, s'éloigne donc aussi de l'art épistolaire. De là, plus on veut faire de l'esprit dans les lettres, plus on agit contre nature.

On se faisoit une loi anciennement de lier la fin de la lettre avec le discours : ce qu'on croyoit sur-tout ne pas devoir négliger, quand on écrivoit à des personnes de considération. *Vous parviendrez enfin à voir la réussite couronner vos travaux; c'est ce que je souhaite en vous assurant que je suis, etc.*

On sent bien que ces derniers mots ont rapport à quelque chose qui les précède : c'est ce qu'on appeloit finir heureusement une lettre. Il est libre, sans doute, d'en user ainsi, quand on peut amener une pareille fin naturellement et sans peine; autrement on s'en dispense; et le mieux, comme on l'a déjà dit, est de ne mettre aucune prétention dans son style, non plus en terminant une lettre, qu'en la commençant.

DU CÉRÉMONIAL

DES LETTRES.

Le cérémonial des lettres consiste dans les formalités que l'usage a établies, et par lesquelles on témoigne des égards de civilité, d'affection, d'honnêteté, de respect pour les personnes auxquelles on écrit.

Ce cérémonial étant fondé sur l'usage, varie avec cet usage même, selon les pays, les gouvernements et les siècles; il convient de le suivre, et non de le devancer. Il est encore bon de connoître l'esprit plus ou moins susceptible de ceux à qui l'on écrit, pour ne pas les désobliger sans le vouloir.

Le respect ne permet aucune rature dans une lettre. Si l'on écrit à son supérieur et son égal, les amis exceptés, il faut bien prendre garde que le premier mot du corps de la lettre ne se lie d'une manière désagréable avec celui de la suscription.

On doit éviter dans les lettres les équivoques, les jeux de mots, les comparaisons forcées : les diverses expressions dont on se sert, doivent être accommodées au rang et au génie des personnes à qui l'on écrit. Les grandes richesses sont de quelque considération, quand il s'agit d'examiner le rang : un homme riche se croit volontiers supérieur à ses égaux.

Tout vouloir impératif passeroit pour une impolitesse dans une lettre d'égal à égal. On ne dira pas à un homme bien né :

Faites que tout soit prêt à mon arrivée.

Mais bien :

Voudriez-vous bien faire en sorte que tout soit prêt, etc.?

Ou si l'on écrit à un supérieur :

Oserai-je vous prier de donner vos ordres pour que tout soit prêt, etc.?

Le respect interdit l'écriture par abréviation. On dira quarante francs, et non 40 francs ; dix jours et non 10 jours ; votre grand oncle et non votre g.d oncle.

L'abréviation suppose, dans l'écriture, le désir de la terminer avec plus de hâte. On ne peut donc s'en servir à l'égard d'une personne, sans lui faire entendre

qu'on a eu ce désir en lui écrivant; ce qui n'est pas poli.

Dès qu'une lettre a plus de deux périodes, et qu'on n'écrit pas à un égal, il convient de répéter le titre de celui à qui l'on écrit.

C'est une impolitesse grossière, quand on fait mention des parents de ceux à qui l'on écrit, de dire simplement : *votre père, votre mère, votre frère, etc.* on doit intercaler quelque épithète de considération ou de sentiment.

Lorsqu'on écrit à une personne parente, amie ou égale à soi, on peut la charger de faire des compliments à une autre. Ce seroit une impolitesse, si on écrivoit à une personne étrangère et supérieure, à moins qu'on ne la connût particulièrement, et dans ce cas même on ne lui diroit pas tout simplement: *Saluez, s'il vous plaît, de ma part :* ou *présentez mes respects à, etc.* on se serviroit d'une tournure de phrase plus modeste : *Oserai-je vous prier de vouloir bien agréer mes respects, etc. ?*

D'inférieur à supérieur, on ne doit se servir que de papier à lettre grand in-4.° La feuille doit toujours être double, quand même la lettre seroit seulement de cinq ou six lignes. La date se met au

bas de la page où finit la lettre ; la droite se trouvant remplie par les derniers compliments, et par la signature de celui qui écrit ; la gauche reste seule libre pour la date. L'apostille suppose un oubli dans le corps de la lettre : comme il n'est pas permis d'être distrait en écrivant aux supérieurs, ni de l'être par trop avec ses amis, il vaut mieux refaire sa lettre que de la charger d'apostilles.

Les règles d'usage relativement à l'intervalle qu'il faut laisser en blanc, au haut et au bas de la page, dépendent du plus ou du moins de respect que l'on doit aux personnes à qui l'on écrit. On ne commence sa lettre qu'à mi-page, et même un peu au-dessous, quand on doit un très-grand respect aux personnes. On l'écrit au quart de sa hauteur, d'égal à égal. Quand la matière de la lettre doit finir trop bas, il faut la ménager, en sorte que l'on en puisse garder deux lignes pour finir à la page suivante ; mais il faut au moins ces deux lignes de renvoi.

Il y a deux manières de plier une lettre ; la première est de la plier en quatre, et de la couvrir d'une enveloppe, qu'on cachète, et sur laquelle on écrit la suscription extérieure.

On en use autrement lorsqu'on n'em-

ploie point d'enveloppe; on plie alors le premier feuillet dans sa largeur, en trois parties égales, puis les deux feuillets ensemble, dans leur longueur, en trois autres parties, dont les deux extrêmes se rapprochent; de sorte que celle du milieu est de même longueur que les deux autres ensemble; on renverse ce qui reste du second feuillet sur le premier; et au second pli qu'on y fait, il ne reste qu'une bande, dans laquelle on fait entrer le tout, et où l'on applique le cachet.

Une troisième manière qui consiste à plier le papier en deux dans sa longueur, puis en trois parties égales dans sa largeur, ne convient qu'aux billets que l'on s'envoie entre égaux, ou entre amis, ou de supérieur à un inférieur, par un serviteur affidé. Comme on peut lire une lettre fermée de cette manière, il est contraire au bon sens de la confier à des inconnus.

Ce seroit manquer à la bienséance, que d'envoyer une lettre pliée de la deuxième manière, c'est-à-dire, sans enveloppe, à une personne au-dessus de soi; cela ne convient qu'avec des inférieurs ou des égaux, qui se connoissent et qui se dispensent réciproquement du cérémonial. On doit l'enveloppe aux égaux qui s'en servent.

Quand

Quand on plie une lettre sans enveloppe, il faut si bien prendre ses mesures en écrivant, que la cire ou le pain à cacheter ne puisse mordre sur l'écriture.

Le pain à cacheter ne doit être que pour ses amis, ses inférieurs, ou pour ses égaux, quand on est dans le cas de leur écrire souvent.

La couleur de la cire rouge est celle dont on doit se servir en signe de plus grand respect : la noire est réservée pour les personnes en deuil. Il seroit impoli de se servir d'une autre cire en leur écrivant ; et c'est celle dont on se sert quand on est en deuil soi-même.

L'usage ne permet pas de multiplier les cachets ; un seul suffit, à moins que la lettre ne contienne des papiers essentiels.

L'enveloppe est absolument nécessaire pour les lettres qui remplissent plus de trois pages, quelque peu d'écriture qu'il y ait à la quatrième page, parce qu'en ce cas on ne peut les plier proprement de la manière qu'on a décrite.

Quand les quatre pages sont remplies, il est de l'honnêteté d'y joindre un feuillet blanc qui les couvre : cela n'est cependant nécessaire que d'inférieur à supé-

rieur. Le papier de l'enveloppe ne doit pas être moins propre que celui de la lettre. On ne doit jamais y rien écrire en dedans, parce qu'on a coutume de de la jeter sans y regarder.

La bienséance ne permet pas de mettre sous l'enveloppe de la lettre que l'on écrit, une seconde lettre pour une autre personne, si ce n'est dans le cas d'une correspondance très-intime.

MODÈLES DE LETTRES.

LETTRE

D'UN ONCLE A SA NIÈCE SUR L'AMITIÉ.

Il me paroît, ma chère nièce, d'après toutes les lettres que vous m'écrivez, que vous avez beaucoup d'amies, mais quelles sont ces amies? Connoissez-vous bien les personnes que vous qualifiez ainsi ? Ne craignez-vous pas d'être un jour leur dupe? Ne prendriez-vous point des mensonges et des flatteries pour des témoignages d'amitié? Ne vous y trompez point, et croyez que celles qui vous flattent aujourd'hui, pourront peut-être vous délaisser demain. Ainsi, croyez-moi,

ne vous fiez pas à ces dehors trompeurs, dont on paye maintenant votre aveugle crédulité. Toutes ces liaisons formées à la hâte et sans réflexions, sont souvent pernicieuses. N'ayez qu'une amie, et qu'elle vous soit sincèrement attachée. Voulez-vous savoir en quoi consiste la véritable amitié? Je vais vous le dire: C'est dans une réciprocité de sentiments, qui fait que l'on voit toujours avec plaisir la personne qui mérite notre attachement. Voulez-vous aussi faire un bon choix, et dont vous n'aurez jamais à vous repentir? Avant que de vous attacher et de donner votre amitié, étudiez bien la personne avec qui vous voulez vous lier; voyez si son caractère est susceptible de sympatiser avec le vôtre; informez-vous secrètement de sa conduite, de ses mœurs et des personnes qu'elle fréquente; assurez-vous enfin si son langage, si ses principes sont absolument conformes aux vôtres. En prenant toutes ces précautions qui sont indispensables pour faire un bon choix, vous êtes sûre non-seulement de n'être point trompée, mais aussi de posséder une amie, non point comme vous l'entendez, et comme toutes celles qui vous fréquentent; mais une personne qui sera toujours disposée à vous obliger,

qui vous avertira de vos défauts; qui ne vous abandonnera point, parce que la fortune vous sera défavorable, mais qui au contraire vous consolera dans vos peines, vous aidera dans vos plus pressants besoins, et qui, enfin, bien loin de vous indiquer le chemin du vice, vous conduira toujours dans celui de la vertu. Telles sont mes réflexions au sujet de l'amitié; c'est à vous à les approfondir et à les mettre en pratique, si vous voulez être heureuse, et mener une vie exempte de tout reproche. Adieu, ma chère nièce; comptez sur l'attachement de celui qui ne veut que votre bonheur, et qui sera toute sa vie,

Votre affectionné oncle,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SON AMIE, QUI LUI AVOIT REPROCHÉ D'AIMER LA SOLITUDE.

Vous vous trompez, je ne mène point une vie solitaire : quoique constamment

seule, je suis toujours en compagnie; et cette compagnie, croyez-moi, est beaucoup plus instructive et plus amusante que toutes vos amies et compagnes de plaisir. Ma principale ambition est d'avoir une bonne bibliothèque, afin que celui qui viendra chez moi, qu'il soit amateur de dévotion, d'histoire ou de poésie, trouve à y satisfaire son goût. Je vous envoie une liste des livres dont j'ai besoin pour compléter ma collection. Permettez-moi de vous charger de me faire cette emplette; l'occasion pourra se trouver de prendre ma revanche: quelqu'en soit le prix, il vous sera remis immédiatement. Procurez-moi, je vous prie, les livres dont la note est ci-incluse, vous obligerez extrêmement,

Votre fidelle et constante amie,

LETTRE

D'UNE PENSIONNAIRE A SES PARENTS.

Mes chers et bons parents,

Je regrette beaucoup les moments que j'ai passés près de vous, et je vous avoue

que j'aspire après le jour qui m'y ramenera; mais je me console, autant que possible. En travaillant de toutes mes forces, je me dis : Mon cher papa et ma chère maman seront plus contents de moi ; et même plus je serai long-temps sans les voir, plus j'apprendrai de choses, et plus je paroîtrai digne de leurs soins et de leur tendresse. Vous voyez que je tâche de mettre à profit vos leçons; je sais que j'en serai bien récompensé. Vous avez des cœurs si bons et si sensibles! Veuillez, je vous en prie, sacrifier quelques moments de loisir à votre fille : une lettre de vous de temps en temps doublera mon courage, et me rendra la plus heureuse des filles. J'ai conservé bien précieusement toutes celles que vous m'avez écrites; je les ai mises par ordre de date, et je les relis souvent; ainsi vous voyez que vous devez augmenter mon recueil. En attendant qu'il m'en vienne une, je vais penser à vous de tout mon cœur, et faire des vœux pour que le Ciel vous accorde une longue santé, et me conserve long-temps la tendresse qui jusqu'à présent a veillé sur tous mes jours. Je vous embrasse cent fois, mon cher papa et ma chère maman; n'oubliez pas

Votre très-attachée et respectueuse fille,

LETTRE D'AVIS

D'UNE MÈRE A SA FILLE.

Ma chère fille,

Comme je serai quelques mois sans vous voir, je ne peux m'empêcher de vous répéter encore deux ou trois choses que je crois très-importantes pour votre conduite. La première, c'est d'être extrêmement circonspecte dans vos paroles, et de réfléchir mûrement avant que de parler. La seconde c'est d'avoir une extrême docilité pour les avis des personnes chez qui vous êtes et qui vous aiment comme leur enfant. N'oubliez pas vos études, et cultivez continuellement votre mémoire, qui a besoin d'être exercée. Je vous demanderai compte à mon retour de vos lectures, et sur-tout de l'histoire de France, dont je désire voir vos extraits. Je devois, avant toutes choses, vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne point perdre l'amour que je vous ai vu pour la religion. Le plus grand déplai-

sir qui puisse m'arriver au monde, c'est d'apprendre que Dieu vous soit devenu indifférent. Je vous prie de recevoir cet avis avec la même amitié que je vous le donne. Adieu, ma chère fille, donnez-moi souvent de vos nouvelles.

Votre très-attachée mère,

LETTRE DE REMONTRANCES

D'UNE MÈRE A SA FILLE QUI EST A PARIS CHEZ DES AMIS.

Ma fille,

Vous êtes avec des personnes que j'estime beaucoup, et qui méritent bien toute ma confiance; je vous engage donc à les ménager et à avoir pour elles le même respect et les mêmes égards que vous avez pour moi, quand je suis avec vous. Mais à propos, il y a long-temps que vous ne m'avez parlé de l'étude que vous avez commencée, de la langue allemande : c'est aussi ce qui m'engage à vous dire que j'appréhende un peu cette facilité avec laquelle vous embrassez de

bons desseins, mais avec laquelle aussi vous vous en dégoûtez quelquefois. Les belles-lettres, où vous avez pris toujours assez de plaisir, ont un certain charme qui fait trouver beaucoup de sécheresse dans les autres études, mais c'est pour cela même qu'il faut vous opiniâtrer contre le penchant que vous avez à ne faire que les choses qui vous plaisent. Vous avez de grands modèles devant les yeux; je veux dire, M.r et M.me De ***, chez qui vous êtes maintenant. Je ne saurois trop vous exhorter à vous former sur eux, le plus que vous pourrez. Je sais qu'il y a beaucoup de sujets de distraction et de dissipation à Paris; mais je vous crois l'esprit maintenant trop solide, pour vous laisser détourner des occupations que M. et M.me De *** veuillent bien vous donner; autrement, il vaudroit mieux revenir, que d'être à charge aux meilleurs amis que j'aie au monde. Je vous dis ceci, non point que j'aie aucun sujet d'inquiétude, étant au contraire très-contente des témoignages qu'on rend de vous. Mais, comme je veille continuellement à tout ce qui vous est avantageux, j'ai pris cette occasion de vous exciter à faire de votre côté tout ce qui peut faciliter les vues

que mes amis pourroient avoir pour vous. Adieu.

Votre très-attachée mère,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SA MÈRE, EN APPRENANT QUE SON PÈRE EST MALADE.

Ma chère maman,

Que la lettre que vous venez de m'écrire, me cause de douleur et me donne d'inquiétude! quoi, mon cher papa est malade en ce moment! Votre cœur sensible vous apprend certainement tout ce que votre fille souffre. Je ne pourrai jouir d'une minute de repos, jusqu'à ce que je reçoive une meilleure nouvelle. Oh! je vous en prie de tout mon cœur, écrivez-moi aussitôt qu'il vous sera possible; je voudrois savoir à chaque instant ce qui se passe. Encore si j'étois près de vous! Je ne vous serois peut-être pas très-utile, mais au moins je partagerois vos peines; je vous consolerois et

nous pleurerions ensemble. Ah ! si le Ciel écoute les vœux des enfants qui aiment et qui respectent leurs parents, il rendra bientôt à mon tendre papa la santé, et à toute sa famille la joie qu'elle fera naître. Par pitié pour votre fille, une lettre, bien vîte, et puisse-t-elle m'apprendre que le meilleur des pères est rendu à tous ceux qui le chérissent et qui l'adorent!

J'ai l'honneur d'être,

Ma chère maman,

Votre très-attachée et très-respectueuse fille,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SA MÈRE SUR LA CONVALESCENCE DE SON PÈRE.

Ma chère maman,

Enfin, je respire! je reçois votre lettre, et je bénis le Ciel du bonheur qu'il m'accorde, en rendant la santé au père le plus aimé. L'inquiétude a fui loin de moi,

moi, et la joie me suit par-tout. J'étudie mieux, et je me livre au travail avec plus d'ardeur. Ah! que ne le puis-je embrasser mille et mille fois, ce cher papa; je vous prie de vous acquitter de ce soin, ma bonne et sensible mère; et en vous en acquittant, vous lui direz que c'est de la part de la fille la plus tendre et la plus respectueuse. Quand j'aurai le bonheur de vous voir, je vous rendrai avec usure toutes les marques d'attachement que vous aurez données pour moi. Vous voyez que j'aime à payer mes dettes. J'aurai beau faire cependant, quelque fortement que je vous marque ma tendresse, il me semble qu'à cet égard je serai toujours loin de vous. C'est que vous m'aimez si bien! Oh! vous êtes la plus tendre et la meilleure des mères, et moi je suis la plus heureuse des filles! C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Ma chère maman,

Votre très-soumise et très-respectueuse fille,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SES PARENTS, LE JOUR DE LA NOUVELLE ANNÉE.

Mes chers parents,

Avec quel plaisir je revois ce premier jour de l'an, qui me fournit l'occasion de vous renouveler les assurances de mon respect et de mon attachement! Je puis donc encore, ô respectables auteurs de mes jours, vous réitérer cet aveu, que j'aime tant à vous faire, c'est-à-dire, vous assurer de nouveau, que je vous aime de tout mon cœur, que je vous aimerai toujours, et qu'enfin vos bontés pour moi ont été trop loin, pour que je ne me fasse pas un vrai plaisir et même un devoir de vous en témoigner ma vive et sincère reconnoissance. Il ne me reste plus qu'à vous prier d'agréer les souhaits que mon cœur vous offre en ce moment, et que je forme chaque jour pour votre conservation et votre parfait bonheur. Puisse le Ciel les exaucer et répandre

de continuelles bénédictions sur des parents qui ne cherchent qu'à me rendre heureuse, et dont je tâcherai de conserver la tendresse par ma soumission, mon amour et mon exactitude à remplir mes devoirs! Tels sont les sentiments de celle qui a l'honneur d'être,

Mes chers parents,

Votre très-attachée et respectueuse fille,

LETTRE D'AVIS

D'UN PÈRE A SA FILLE, AU SUJET DES COMÉDIES ET DES ROMANS.

Ma chère fille,

Il me paroît, par votre lettre, que vous portez un peu d'envie à M.elle D. ***, de ce qu'elle a lu plus de comédies et de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin de vous voir faire tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent

servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit, mais qui ne devroient pas vous tenir tant à cœur. Vous êtes engagée dans des études très-sérieuses qui doivent attirer votre principale attention; et pendant que vous y êtes engagée, et que nous payons des maîtres pour vous instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit, et vous détourner de votre étude : non-seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même devez avoir assez de considération et d'égards pour moi, pour vous conformer un peu à mes sentiments, pendant que vous êtes dans un âge où vous devez vous laisser conduire. Je ne dis pas que vous ne lisiez quelquefois des choses qui puissent vous récréer l'esprit, et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres français, capables de vous amuser : mais je serois inconsolable, si ces sortes de lectures vous inspiroient du dégoût pour des lectures plus utiles, et sur-tout pour des livres de piété et de morale, dont vous ne me parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'ayez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends, préférablement à toute autre chose. Croyez-moi, quand vous

saurez parler de comédies et de romans, vous n'en serez guère plus avancée pour le monde, et ce ne sera point par cet endroit-là que vous serez plus estimée. Je remets à vous en parler plus au long et plus particulièrement, quand je vous reverrai; et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus, et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche pas à vous chagriner, et que je n'ai d'autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide, et à vous mettre en état de ne point me déshonorer quand vous viendrez à paroître dans le monde. Ne regardez point ce que je vous dis comme une réprimande, mais comme les avis d'un père qui vous aime tendrement, et qui ne songe qu'à vous donner des marques de son amitié. Ecrivez-moi le plus souvent que vous le pourrez. Adieu.

Votre très-attaché père,

LETTRE

A UN PÈRE ET A UNE MÈRE, PAR UNE PENSIONNAIRE QUI A REMPORTÉ UN PRIX.

Mes chers parents,

Je m'empresse de vous apprendre que les exercices de l'année sont finis, et que j'ai eu le bonheur de remporter un prix. C'est un hommage de mon travail, que je vous offrirai quand j'irai auprès de vous pour passer les vacances. S'il m'est permis de le dire, c'est un nouveau droit que j'ai acquis à votre tendresse. Je sais bien que vous m'en récompenserez; car les progrès que font vos enfants, sont de nouveaux sujets de joie pour vous; et c'est moins parce que nous répondons à vos bontés, que parce que nous nous mettons à même d'être plus heureux dans un autre temps. C'est pour nous que vous nous aimez : ainsi, de notre côté, ne voudrions-nous travailler que pour votre félicité et votre gloire. Mon ambition est

que vous puissiez vous honorer de moi comme d'un ouvrage digne de vous. Le peu que je vaudrai vous appartiendra entièrement : car je devrai à vos soins ce que je saurai; et aux vertus que l'on respecte en vous, celles qui se développeront dans mon cœur. Je prie Dieu qu'il prolonge vos jours, et qu'il me rende digne de vos bénédictions, dans tous les instants de ma vie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Votre soumise et attachée fille,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SON BIENFAITEUR, POUR LE FÉLICITER SUR UN EVÈNEMENT HEUREUX.

Monsieur,

Enfin vos souhaits et les miens sont exaucés, puisque j'apprends que vous avez réussi au gré de vos désirs. J'en rends grâces au Ciel, et la joie que j'en éprouve est inexprimable. Soyez persuadé,

mon cher bienfaiteur, que personne au monde ne prend plus de part que moi, au bonheur qui vous arrive. Je vais de nouveau prier le Seigneur pour qu'il daigne vous continuer ses bénédictions, et me conserver long-temps un bienfaiteur dont toute la vie je reconnoîtrai les bontés. Tels sont les sentiments de celle qui a l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obligée servante,

LETTRE

A UNE TANTE, LE JOUR DE SA FÊTE.

Ma chère tante,

Que je revois avec plaisir l'heureux jour de Ste. Louise, votre patronne, puisqu'il me procure la douce satisfaction de vous renouveler l'assurance de mon respect et de mon attachement. Agréez, je vous prie, les souhaits que mon cœur vous offre en ce moment, et qui ne tendent qu'à votre bonheur et à votre conser-

vation. Puisse le Ciel les exaucer et me conserver long-temps une tante justement chérie, et dont je me ferai toujours gloire d'être,

Ma chère tante,

Votre très-attachée nièce,

LETTRE

DE RECONNOISSANCE, PAR UNE DAME A UNE AUTRE.

Madame,

Que ne vous dois-je pas, et de quelle manière pourrois-je vous exprimer la parfaite reconnoissance que j'ai pour toutes les bontés dont vous me comblez tous les jours ? Vous ne vous êtes pas contentée de me rendre un service, lorsque je vous en ai priée. Vous m'avez prévenue dans ma demande, et vous avez été au-devant de tout ce que je pouvois souhaiter. Que je suis heureuse de posséder une amie comme vous, et qu'il y en a peu qui vous ressemblent ! Cependant, madame, au milieu de mon

bonheur, je ne suis pas contente, parce que je vous dois trop, et que je me trouve dans l'impuissance de pouvoir rien faire qui puisse entrer en comparaison avec la moindre de vos grâces. J'espère que la fortune me mettra quelque jour en état de pouvoir vous prouver mieux, ce que je ne puis aujourd'hui, que je suis pour toutes sortes d'obligations,

Madame,

Votre, etc.

RÉPONSE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Madame,

Vous ne me devez rien : le plaisir de vous obliger est si grand, qu'il porte sa récompense avec lui, et je ne connois personne qui n'eût fait avec joie ce que j'ai fait. Votre lettre vaut mieux que les petits services que je vous ai rendus. Je m'estime très-heureuse d'avoir pu vous marquer par si peu de chose combien je vous suis attachée, et la considération

que j'ai toujours eue pour votre mérite. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir vous prouver par quelque chose de considérable le zèle avec lequel je suis,

Madame,

Votre dévouée servante, etc.

LETTRE

D'UNE AMIE A UNE AUTRE.

Ma chère amie,

Je suis contrainte de vous annoncer une fâcheuse nouvelle. Des circonstances que je ne prévoyois pas, m'obligent à aller me fixer à Paris. Quoiqu'il en soit, je ne laisserai pas de penser à vous. En effet, je vous estime trop véritablement, et vous m'avez donné aussi trop de preuves de votre amitié, pour que je puisse vous oublier. Ainsi tranquillisez-vous et soyez pleinement convaincue que mon éloignement ne diminuera rien de cet attachement que j'ai toujours eu pour vous. J'espère que de votre côté vous me donnerez de temps en temps de vos nouvelles,

attendu que je ne désire rien tant de m'entretenir avec une personne dont je m'éloigne malgré moi, et dont aussi je me ferai toujours un vrai plaisir d'être,

La dévouée amie,

RÉPONSE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Quoi! ma chère amie, vous allez me quitter et vous éloigner de moi! sentez-vous bien toute la peine que me cause un éloignement aussi inattendu. Croyez-vous aussi que vos belles promesses soient capables de me tranquilliser? Non, chère amie, elles ne me rassurent point assez, et je crains que les plaisirs que vous allez goûter dans la Capitale, ne vous fassent oublier une amie qui vous est sincèrement attachée, et à qui même vous avez promis mille et mille fois de rester fidelle. Mais que dis-je? Vous m'oublierez! Vous ne m'écrirez plus! Ecartons cette idée qui m'afflige et qui me tourmente. Ayons toujours confiance en celle qui ne m'a jamais trompée,

pée, et qui sûrement saura faire mentir le proverbe qui dit : *quand on est éloigné des yeux, on est éloigné du cœur.* Vous voyez quelle bonne opinion j'ai conçue de vous, et vous ne voudrez pas, j'en suis sûre, que je pense autrement sur votre compte ; c'est bien vous dire que j'espère recevoir de temps en temps de vos nouvelles, ou plutôt de nouveaux témoignages de cette amitié si vraie, si sincère, dont vous n'avez cessé de me donner des preuves jusqu'à ce moment. Je vous souhaite un heureux voyage. Puissiez-vous aussi toujours jouir d'une parfaite santé. C'est le seul et unique désir de celle qui se dit pour la vie,

Votre constante et véritable amie,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SON AMIE INDISPOSÉE.

Ma chère amie,

La nouvelle de votre indisposition me cause beaucoup de peine; aussi, soyez

persuadée que personne au monde n'y prend plus de part que moi ; et sans les occupations continuelles qui me tiennent dans ce pays, je me serois mise en route pour aller vous voir et vous consoler. Puisque des circonstances impérieuses, ou plutôt mon devoir m'ôtent cette douce satisfaction, permettez-moi maintenant de vous prier de mettre tout en usage pour votre guérison. Aussitôt que vous serez entièrement rétablie, n'oubliez pas de m'en informer, car je ne désire rien tant que de vous savoir en bonne santé, étant toujours comme à l'ordinaire,

Votre attachée amie,

RÉPONSE

A LA PRÉCÉDENTE.

Mon état présent ne me permet pas de vous écrire; souffrez donc, chère amie, que j'emprunte une main étrangère, pour vous remercier du vif intérêt que vous vous voulez bien prendre à ma situation. Je suis persuadée que tout ce que vous

me dites dans votre lettre a été dicté par l'attachement que vous me portez depuis long-temps, et dont vous ne cessez de me donner de nouvelles preuves. C'est pourquoi je souhaite de pouvoir bientôt me transporter auprès de vous, pour vous assurer de bouche de ma vive reconnoissance, avec laquelle je suis,

Votre fidelle et constante amie,

LETTRE DE CONSEILS

PAR UNE MÈRE A SA FILLE, QUI EST EN PENSION DEPUIS QUELQUE TEMPS.

Ma chère fille,

Vous êtes maintenant avec des dames qui méritent tout-à-fait ma confiance; j'espère que vous n'abuserez ni de leur bonté ni de leur complaisance, et que vous saurez mettre à profit tous les conseils qu'elles vous donneront. Songez que vous devez les respecter continuellement, avoir pour elles des égards, et recevoir leurs avis avec soumission. Ayez soin de remplir exactement vos devoirs; tâchez

de vous distinguer parmi vos compagnes; faites en sorte que vos maîtresses n'aient point à se plaindre de vous; en un mot, si vous voulez mériter mon attachement et vous rendre digne des sacrifices que je vais faire pour votre éducation. Obéissez continuellement aux dames qui me remplacent, qui me représentent et qui veulent bien se charger de votre instruction; c'est le seul moyen de conserver ma tendresse, et d'ajouter à mon bonheur.

Votre etc.

RÉPONSE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Ma chère maman,

Je fais tant de cas de tous vos avis que je ne puis m'empêcher de les suivre, d'autant plus qu'ils sont toujours dictés par cette tendresse que vous ne cessez de me témoigner depuis mon enfance, et dont chaque jour vous me donnez une nouvelle preuve. Soyez persuadée que je ferai tous mes efforts pour mériter

LETTRE

D'UNE DAME A UNE AUTRE, POUR LUI RECOMMANDER SA FILLE.

Madame,

L'AMITIÉ qui nous unit depuis très-long-temps, me fait espérer que vous voudrez bien recevoir favorablement ma chère fille, qui doit rester une quinzaine de jours dans votre ville, pour des objets relatifs à son commerce. Je vous la recommande et vous prie de lui indiquer les meilleures maisons. Vous voyez que j'agis franchement avec vous, persuadée que vous agirez de même à mon égard, quand je pourrai vous être de quelque utilité.

J'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre dévouée amie,

RÉPONSE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Madame et amie,

Vous m'avez rendu un signalé service, en me fournissant l'occasion d'être utile à votre aimable demoiselle. Croyez qu'elle n'avoit pas besoin de recommandation, pour que je fusse disposée à bien la recevoir, et à l'obliger autant qu'il me sera possible. Son mérite personnel, joint à l'estime que je vous porte depuis long-temps, suffit bien pour m'engager à aller au-devant de tout ce qui pourra lui faire plaisir. Aussi, soyez pleinement convaincue que je la traiterai comme un autre vous-même; ma seule et unique volonté étant de pouvoir vous prouver combien je suis sincèrement,

Votre amie,

de plus en plus vos bontés, et contenter les respectables personnes à qui vous m'avez confiées, et qui, par leurs soins assidus, et vraiment maternels, occupent si bien votre place. J'espère que vous n'aurez point à regretter les sacrifices que vous faites maintenant pour mon éducation, et je vais, selon vos désirs, m'appliquer constamment à l'étude, pour me rendre digne de votre attachement, et vous prouver combien je suis sincèrement,

Votre très-respectueuse et
très-soumise fille,

LETTRE

D'UNE MÈRE A SA FILLE, QUI EST EN PENSION DEPUIS SIX SEMAINES.

Ma chère fille,

Ta légèreté et ton inconstance ont lieu de m'étonner, et excitent même mon indignation. Crois-tu que je serai toujours assez foible pour céder à des caprices enfantins, qui ne tendent à rien moins

qu'à ta perte, et qu'à me causer de nouveaux chagrins? Non, non, ma fille; si jusqu'à présent j'ai voulu écouter tes plaintes frivoles et ridicules, je suis décidée maintenant à user de mon autorité maternelle, pour te commander de suivre mes volontés. J'entends donc que tu restes dans le pensionnat où je t'ai placée, jusqu'à ce qu'il me plaise de t'en retirer. Tu voudras bien te soumettre à mon ordre, et ne plus me fatiguer et m'obséder même avec tes plaintes et tes murmures qui n'aboutissent à rien, qui sont toujours sans fondement, et qui en un mot prouvent un esprit léger et capricieux. J'ai prononcé, c'est à toi de m'obéir et de faire en sorte que mes sacrifices ne soient plus infructueux, comme ils l'ont été jusqu'à ce moment. Je t'ai parlé en mère; il dépend de toi que je te parle en amie. Je t'embrasse, et suis, en espérant que tu changeras,

Ta très-attachée mère,

LETTRE
D'UNE DEMOISELLE A SON PÈRE, LA VEILLE DE SA FÊTE.

Mon très-cher père,

Que je revois avec plaisir arriver l'heureux jour de votre fête, puisqu'il me procure la douce satisfaction de vous renouveler les assurances de mon respect et de mon attachement! Agréez, je vous prie, les souhaits que je vous offre en ce beau jour, et que je forme continuellement pour votre conservation et votre bonheur; j'ose espérer que vous ne les rejetterez pas, puisqu'ils vous sont offerts par un cœur tout à vous, et pénétré de la plus vive reconnoissance pour toutes les bontés que vous ne cessez de lui prodiguer, et dont jose vous demander la continuation, en vous assurant que je m'efforcerai toujours de les mériter par ma vénération parfaite et mon attachement sans bornes, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Mon très-cher père,

Votre très-soumise et très-obéissante fille,

DÉFINITION DE L'INTÉRÊT,

PAR UNE DAME A UNE AUTRE.

Dans nos entretiens familiers et épistolaires, nous avons oublié, ma chère amie, de parler de l'intérêt; je vais donc vous dire ce que j'en pense. L'intérêt est le but de la plupart des actions des hommes; c'est par ce motif que le grand et le petit agissent; tout l'univers le cherche, et sans lui personne ne se remue. Il est monté aujourd'hui à un tel degré, qu'il tient lieu de la raison chez la plupart des mortels: car toute action qui ne l'a pas en vue, passe pour sottise. Malgré cela, il faut convenir que le caractère d'intéressé est bien méprisable, puisqu'il indique une infinité de vices dans celui qui le possède.

L'intérêt me paroît semblable à de la poudre que le démon jette aux yeux de l'homme, afin qu'il ne connoisse ni justice, ni devoir, ni honneur, ni amitié; c'est lui qui étouffe tout sentiment naturel

entre les parents, qui brouille mari et femme, qui sème la haine entre les frères, et qui éteint l'amitié entre les amis. Il sert aux grands de prétexte pour commettre les actions les plus injustes, et au vulgaire à rompre le nœud de l'obéissance et de la fidélité dues aux Souverains. Il rend le courtisan esclave, le soldat téméraire, et le marchand trompeur. Il est presque le maître des autres passions, et souvent il les dompte, et les mène en triomphe. Il se sert du nom de la prudence, pour paroître en public, quoiqu'en cachette il commet mille bassesses pour se satisfaire. Enfin c'est un vice qui a commencé avec le monde, et qui finira avec lui. Telles sont, ma chère amie, les réflexions que ma foible expérience m'a suggérés au sujet de l'intérêt. Je vous prie de me faire passer les vôtres ; car je crois que les miennes, quoiqu'assez étendues, ne suffisent point, et que votre sagesse vous en fournira d'autres que je n'ai pas prévues. En attendant, agréez l'assurance de mon parfait attachement, avec lequel je suis,

Votre dévouée et sincère amie,

NARRATION

DANS LE GENRE ÉPISTOLAIRE, SUR LE CONTENTEMENT, PAR UNE DAME A UNE AUTRE.

Ma chère amie,

J'ai lu dernièrement une histoire assez plaisante ; je vais vous la raconter.

Un homme très-riche avoit fait bâtir un superbe jardin, et avoit fait mettre au-dessus de la porte cette inscription, sur un fronton de marbre : « Je donne ce jardin à celui qui pourra me prouver qu'il est parfaitement content. » Un passant voit cette inscription, la lit ; puis il entre dans ce jardin. En ayant aperçu le propriétaire, il le salue très-humblement, l'aborde, et lui parle en ces termes : « Monsieur, je viens de lire l'inscription qui est placée au-dessus de votre porte ; comme je suis parfaitement content, et que je puis même l'attester par serment, je viens prendre possession de votre jardin. » Il est vrai, répondit le propriétaire, que mon intention est de donner ce jardin

à celui qui pourra me certifier qu'il est réellement content; mais, je crois que vous n'êtes pas de ce nombre; car si vous étiez parfaitement content, vous ne viendriez pas me demander mon jardin. L'inconnu salua de nouveau le propriétaire, et se retira tout confus.

Voilà quelle est cette histoire; si dans vos lectures vous en trouvez une qui puisse m'intéresser ou me faire plaisir, je vous prie de ne pas la passer sous silence, et d'en faire part à celle qui est toujours

Votre fidelle amie,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE, DANS UN PENSIONNAT DE PROVINCE, A UNE AUTRE, QUI EST EN PENSION A PARIS.

Ma chère amie,

Tu as beau me vanter tous ces plaisirs bruyants, dont on jouit dans la capitale, je te réponds qu'ils ne me séduiront jamais, parce que je sais combien ils sont perni-

cieux à la jeunesse, et combien aussi ils inspirent de dégoût pour le travail et l'étude. Contente dans le pensionnat où il a plu à mes parents de me placer, je tâche de répondre aux soins que l'on veut bien prendre de mon éducation ; j'acquiers chaque jour de nouvelles connoissances ; je suis éloignée de ces sociétés brillantes, mais dangereuses, qu'on rencontre souvent dans la capitale, et qui presque toujours rendent les jeunes personnes ou vaines ou ambitieuses. Ici, au contraire, je ne vois, je n'entends rien qui puisse faire naître ou entretenir mon orgueil ; j'y puise une excellente morale; mais quels combats n'aurois-je pas à soutenir dans un pays où l'on tend sans cesse des piéges à l'innocence ; où le cœur le plus vertueux ordinairement succombe; où enfin la séduction se cache sous le masque de l'hypocrisie et d'une fausse amabilité ? Crois-tu, ma chère amie, que ces promenades enchanteresses, ces jeux, ces spectacles qui, à présent, semblent t'enchaîner le cœur, soient capables de toucher le mien ? Non, non ; je leur préfère cette douce tranquillité d'âme, cette paix intérieure, dont j'ai toujours joui dans ce respectable asile, que je ne quitterai que lorsque mes parents le jugeront à propos.

Quant à ce qu'on appelle le ton de la bonne société, on peut l'acquérir aussi bien en province que dans la capitale. D'ailleurs, ce n'est point cela qui fait le vrai mérite; et les personnes sensées, bien loin de s'attacher à un dehors séduisant, à un extérieur composé, considèrent chaque individu en particulier, selon ce qu'il est réellement, et ne sont point éblouies par une tournure élégante et des manières affectées qui, au fond, ne sont rien que des minauderies; elles admirent et estiment une demoiselle qui se distingue dans la société par son honnêteté, sa modestie et ses connoissances. J'ajouterai encore que l'on a vu souvent des provinciales l'emporter de ce côté sur des Parisiennes de circonstance. Ainsi, habite tant que tu voudras, le pays arrosé par la Seine; pour moi, je me plais infiniment dans celui-ci. Une autre fois, je t'en prie, ne me parle plus spécialement des agréments de Paris, quoiqu'ils soient bien attrayants; mais entretiens-moi plutôt des progrès que tu fais dans ton nouveau pensionnat, et tu intéresseras celle qui est bien véritablement

Ton amie,

LETTRE DE RECONNOISSANCE

A UN PROTECTEUR, LE PREMIER JOUR DE L'AN, PAR SA PROTÉGÉE.

Monsieur,

Je suis trop pénétrée de reconnoissance, pour ne pas employer les premiers moments de cette nouvelle année à vous en donner des témoignages. Je voudrois le faire plus essentiellement que par des paroles ; mais vos bontés pour moi ont été si loin, que mon intention ne peut être remplie sur cet article. Cependant, Monsieur, je vous supplie de m'honorer souvent de vos ordres, afin que je puisse, par mon empressement et mon exactitude, mériter la continuation de votre bienveillance. J'oserois m'en flatter, si les vœux pouvoient m'en rendre digne. Je demande continuellement au Seigneur qu'il vous comble d'autant de bénédictions que vous en méritez. Je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus de recon-

noissance et de respect que je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissante protégée.

LETTRE DE REMERCIMENT,

PAR UNE DAME A UNE AUTRE, POUR UN TABLEAU, ET POUR LEQUEL ELLE DEMANDE SEULEMENT DES CHANSONS.

VRAIMENT, Madame, vous n'êtes point intéressée ; et c'est avoir l'âme bien généreuse, de ne me demander que des chansons pour le riche tableau que vous m'avez donné. Vous avez trop bonne opinion de ma petite muse. Croyez-vous que ses ouvrages soient dignes de payer les vôtres? Non, non, Madame, le travail de vos mains est plus précieux que celui des miennes ; et je fais conscience de vous voir tant perdre à cet échange. Mais enfin, vous le voulez, et à cela, je n'ai point de réplique. Il est vrai qu'il court par la ville plusieurs chansons de ma

façon ; mais je ne sais si je pourrai vous les envoyer toutes. Ma mémoire ne garde guères de semblables ouvrages : comme je les fais assez facilement, je puis vous assurer que je les oublie de même. Au reste, je voudrois bien que ceux auxquels je suis comptable, fussent aussi faciles que vous ; si je pouvois les payer en chansons, je m'imagine que ma fortune seroit bientôt faite.

J'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-humble servante,

LETTRE

PAR UNE DAME A UNE AUTRE, POUR LA CONSOLER SUR LA PERTE DE SON FILS.

Madame,

Je ne puis m'empêcher d'excuser votre douleur, puisqu'elle a pour objet un fils que vous avez toujours justement chéri, et qui annonçoit les plus heureuses dis-

positions; mais les pleurs amères que son trépas vous fait répandre, peuvent-ils le rendre à la vie? Non, non; la mort, l'impitoyable mort est insensible à nos cris et à nos larmes, et nous frappe tous également, l'un plutôt, l'autre plus tard. Supportez ses coups avec patience. Se soumettre sans murmure aux décrets immuables d'un Dieu toujours juste et équitable, c'est le propre d'une âme ferme et courageuse. Que la vôtre donc sache se vaincre. Montrez en ce moment un courage au-dessus de votre sexe. Ne vous laissez point abattre; n'altérez pas votre santé par des regrets superflus, qui hâteroient peut-être la fin de votre existence, si vous ne saviez pas y mettre un terme et commander à vous-même. Ménagez-vous plutôt pour une famille à qui vous êtes si nécessaire. Oubliez la perte que vous avez faite; ne rejetez point les avis d'une personne qui vous aime, qui vous estime, et qui, dans quelque temps que ce soit, se fera toujours un vrai plaisir de vous prouver combien elle est sincèrement

Votre amie,

RÉPONSE

PAR UNE DAME A UNE AUTRE, QUI LUI AVOIT ÉCRIT POUR LA CONSOLER DE LA MORT DE SA MÈRE.

Il faut, Madame, que la perte que je viens de faire, me soit bien sensible, pour que votre lettre ne m'ait pas consolée. Je reconnois la vérité de tout ce que vous me dites : je sais que ma douleur est inutile ; et que je devrois rendre ce sacrifice volontaire, par une résignation entière à la volonté du Seigneur ; mais la nature l'emporte sur la raison. Dans l'état où je suis, je ne puis que répandre des larmes. Hélas ! quelle consolation me reste-t-il au monde? J'ai perdu tout ce que j'avois de plus cher, et il n'y a que la mort qui puisse mettre fin à ma tristesse. Je ne puis vous en dire davantage, et la plume me tombe des mains. Ne m'abandonnez pas, Madame ; j'espère plus en vos sages conseils qu'en tout le reste. Priez le Seigneur qu'il me donne la force de sup-

porter mes maux; et soyez persuadée que je suis,

Madame,

Votre véritable amie,

VERS

POUR LA NOUVELLE ANNÉE, A DES PARENTS.

O L'HEUREUX jour qui nous éclaire!
Que ce jour a pour nous d'attraits!
Offrons à la plus tendre mère
Et nos hommages et nos souhaits.
Que notre maman, toujours chère
A sa famille, à ses enfants,
Jouisse d'un destin prospère
Jusques à ses derniers moments.
De mille fleurs ornons sa tête,
Couronnons aussi ses bienfaits:
Que notre cœur soit sa conquête;
Prions qu'elle vive à jamais.

LETTRE

A UNE AMIE, SUR LE GAIN DE SON PROCÈS.

Ma chère amie,

D'APRÈS ce que vous m'annoncez par votre lettre, votre joie doit être inexprimable. La mienne, je vous assure, est au moins égale à la vôtre, puisque vos inquiétudes sont finies, et que vous êtes débarrassée d'une affaire qui vous a beaucoup tourmentée et qui n'a pas laissé de vous donner beaucoup de souci. Oubliez, ma chère amie, les chagrins que cette malheureuse affaire vous a causés, et ne pensez plus qu'au bonheur qui vous arrive. Dans quelques jours, j'aurai le plaisir de vous voir, pour vous féliciter de bouche sur le gain de votre procès. J'atteuds avec impatience ce bienheureux moment, et je me dis pour la vie,

Votre fidelle amie,

VERS.

Le premier jour de l'an est celui des étrennes ;
Mon bon papa, tendre maman,
Voulez-vous accepter les miennes ?
(*Ici la demoiselle embrasse son père et sa mère.*)
Ce baiser offert par le cœur,
Mais pour vous, foible récompense,
Vous assure à jamais de ma reconnoissance.
Vivez long-temps, ô chers auteurs de ma naissance !
Que vos ans soient toujours filés par le bonheur.

LETTRE DE REMERCIMENT

PAR UNE DAME A UNE AUTRE.

Madame,

Je ne sais comment vous remercier des bontés que vous avez eues pour moi ; j'en

suis d'autant plus vivement pénétrée, que je n'ai rien fait pour m'en rendre digne. Ce qui vous rend encore plus louable et plus estimable à mes yeux, c'est que vous avez daigné même outre-passer mes désirs. Aussi je dirai à qui voudra l'entendre, que vous êtes la personne du monde la plus obligeante. Vous ne vous contentez pas de rendre un service à vos amis; mais vous en rendez plusieurs. C'est pourquoi je me ferai toujours un devoir de publier vos belles actions; de plus, je vous assure que je me souviendrai toute ma vie de vos bienfaits. En attendant que je puisse m'acquitter envers vous comme je le dois, je vous prie de compter sur ma reconnoissance intime, avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-obligée et très-dévouée servante,

LETTRE

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SA MÈRE.

Ma très-chère mère,

Je vous suis très-sensiblement obligée des salutaires avis que vous me donnez, et je vous promets que je les suivrai très-sérieusement. Je suis ravie que vous soyez en parfaite santé. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'a été d'une grande consolation, dans le chagrin que j'ai de me voir éloignée de vous. J'accepte avec plaisir l'offre que vous me faites de pourvoir à mes petits besoins; je n'en abuserai pas, je vous assure, et je vous promets que je ne ferai point un mauvais usage de l'argent que vous m'enverrez. Je souhaite que mon éloignement ne diminue pas votre amitié et votre tendresse pour moi; j'aurai toujours le même attachement, et je serai toute la vie, avec le plus profond respect,

Ma chère maman,

Votre soumise fille,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SON AMIE, POUR LA COMPLIMENTER SUR SON STYLE.

Ma chère amie,

Vous écrivez si joliment, qu'il est impossible de vous répondre comme on le voudroit, et comme vous le méritez. Ce que vous dites est si bien exprimé, qu'on ne peut s'empêcher de vous en donner de justes louanges. Vos expressions vont droit à l'âme ; elles ont je ne sais quoi qui charme, qui attache et fixe l'attention. Vous mettez à tout un intérêt si touchant, qu'on vous aime d'abord, même sans vous avoir jamais vue. Vous peignez l'amitié avec des couleurs si vives, si naturelles, qu'il semble que vous êtes son organe. Vous allez, sans doute, me dire encore une fois que je vous fais des compliments, que je vous flatte ; non, non, ma chère amie, je dis la vérité. Vos lettres sont charmantes; elles me font passer d'agréables moments; elles m'atta-

chent à vous de plus en plus ; aussi je vous prie de m'en envoyer souvent, et de me croire pour la vie,

Votre sincère amie,

LETTRE D'EXCUSES,

PAR UNE AMIE A UNE AUTRE.

Ma chère amie,

Vous m'accusez de paresse et de négligence, mais bien injustement. Vous prétendez que je vous oublie, tandis que je pense continuellement à vous. Il est vrai que j'ai tardé à vous répondre ; mais des affaires que j'avois à régler, ne m'ont point permis de le faire plutôt, et ont nécessité de ma part une infinité de démarches qui, par bonheur, n'ont point été infructueuses, puisque mes affaires sont heureusement terminées. Je profite maintenant d'un moment de loisir, pour m'entretenir avec une amie dont je fais et dont je ferai toujours beaucoup de cas. Je vous remercie infiniment de l'intérêt tout particulier que vous avez bien voulu prendre à

tout ce qui me regarde. Soyez persuadée que, de mon côté, je m'intéresse très-vivement à votre situation. Aussi vous ne sauriez croire combien je souffre de votre absence, et par la distance des lieues qui nous sépare. Je désirerois extrêmement que quelque circonstance nous rapprochât, pour pouvoir vous assurer de bouche, mieux encore que par écrit, jusqu'à quel point je vous suis attachée : mais, de loin comme de près, soyez pleinement convaincue que j'aurai toujours pour vous le même attachement. Je compte aussi sur le vôtre comme sur celui d'une personne qui m'a juré de me rester fidelle.

Adieu, portez-vous bien. Cessez de m'en vouloir, puisque je vous ai donné de bonnes et solides raisons ; et ne soyez plus désormais si prompte à porter un jugement. J'attends une de vos lettres avec la plus vive impatience ; puissé-je y trouver mon pardon, et l'assurance que je possède toujours le cœur de ma Sophie. Adieu.

Votre fidelle et constante amie,

LETTRE DE RÉCONCILIATION,

PAR UNE DAME A UNE AUTRE, LE LENDEMAIN D'UNE QUERELLE.

De même qu'après la pluie vient le beau temps; de même qu'après la guerre vient la paix ; de même aussi après qu'on s'est bien fâché, on s'apaise ; c'est l'usage. J'espère donc, ma chère amie, que vous voudrez bien agir comme tous les autres, puisque je consens à vous pardonner vos injures, et à me raccommoder avec vous. Convenez que vous fûtes hier d'une humeur bien désagréable. Vous m'avez traitée assez mal. Je vous avoue que dans le moment j'étois décidée à vous quitter, à ne plus vous voir ; mais depuis j'ai réfléchi, et j'ai présumé que vos emportements étoient plutôt l'effet de quelque cause qui vous chagrinoit alors, que l'ouvrage de votre cœur, que j'ai toujours jugé sensible et bon. C'est pourquoi je me détermine à oublier vos offenses et à vous rendre mon amitié, espérant que vous

voudrez bien me continuer la vôtre, et vous comporter à l'avenir de telle sorte, que je n'aie plus à me plaindre de vous. Sans quoi je ne pourrai plus être comme je suis encore,

Votre sincère amie,

LETTRE DE REPROCHES,

PAR UNE MÈRE A SA FILLE, QUI NE CONTENTE POINT SES INSTITUTRICES.

Ma chère fille,

D'APRÈS ce que m'ont écrit vos respectables institutrices, il est évident qu'elles ne sont pas très-contentes de vous. Elles me marquent que vous négligez assez souvent vos devoirs, que vous n'êtes pas très-attentive à leurs leçons, et que vous causez souvent en classe. Ces sortes de plaintes, ma fille, ne me font pas plaisir. Si je fais pour vous des sacrifices, j'ai bien droit d'exiger que vous employiez toujours bien votre temps, que vous écoutiez très-attentivement toutes les leçons que l'on vous donne; et que vous obser-

viez en classe le plus profond silence. Ceux et celles qui se livrent à l'instruction, n'ont-ils pas assez de peine, sans les obliger encore à demander le silence, lorsqu'ils cherchent à inculquer dans l'esprit de leurs élèves, les connoissances qu'ils ont acquises avec beaucoup de travail? Sur-tout, ma fille, que je n'entende plus de plaintes sur votre compte. Sachez mettre à profit mes observations. Contentez toujours les personnes à qui je vous ai confiée; suivez exactement leurs avis. Faites en sorte que je puisse dans quelque temps recevoir des témoignages plus favorables, et vous vous rendrez digne de mon estime et de ma tendresse. Adieu, je vous embrasse, et suis,

Votre très-attachée mère,

RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE.

Ma chère maman,

Que vos reproches m'ont vivement touchée, et combien je me repens d'avoir affligé une mère qui fait continuellement des sacrifices pour moi, et qui ne cesse de me donner des marques de sa tendresse!

Mais j'espère obtenir mon pardon par la ferme résolution que j'ai prise de vous contenter dans tout ce qu'il vous plaira m'ordonner, de remplir exactement tous mes devoirs, et de me conduire si bien qu'on n'ait plus aucun reproche à me faire. Il ne me reste plus qu'à vous prier de croire à la sincérité de mon repentir, et à mon profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Ma chère maman,

Votre très-soumise et très-attachée fille,

LETTRE

D'UNE MÈRE A SA FILLE, AU BOUT DE QUELQUES MOIS QU'ELLE EST EN PENSION.

Ma chère fille,

La lettre que je viens de recevoir de vos institutrices, me raccommode tout-à-fait avec vous, et me laisse entrevoir que vous avez profité des avis que je vous ai donnés. Je vous engage à persévérer dans

la louable résolution que vous avez prise de contenter vos parents, ainsi que vos maîtres et maîtresses. En vous conduisant toujours de cette manière, vous êtes bien sûre de vous faire aimer, et d'acquérir les connoissances dont vous pouvez avoir besoin durant le cours de cette vie sociale; je ne vous en dirai pas davantage pour le moment, parce que je suis pressée de répondre à deux ou trois lettres que j'ai reçues de mes correspondants. Adieu. Je vous embrasse avec votre cher papa, qui est bien charmé de votre changement.

Votre très-attachée mère,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SES PARENTS, POUR LEUR DEMANDER DES NOUVELLES.

Mes chers et bons parents,

Il me paroît que vous me négligez un peu; cependant, vous n'ignorez pas combien vos lettres me sont agréables. Voilà justement un mois que vous ne m'avez point écrit. Vous sentez bien qu'un terme

aussi long doit inquiéter un cœur qui vous est sincèrement attaché, et qui fait continuellement des vœux pour votre bonheur et la conservation de vos précieux jours. Ah! je vous en supplie, ne me laissez pas plus long-temps dans l'inquiétude cruelle où je suis, à cause de votre long silence. Veuillez m'informer au plutôt de l'état de votre chère santé, et m'assurer de nouveau que j'occupe toujours une place dans votre tendresse, dont je tâcherai toujours de me rendre digne par ma conduite, mon exactitude à remplir mes devoirs, et mon profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Mes très-chers parents,

Votre très-soumise et attachée fille,

LETTRE

D'UNE ÉPOUSE A SON MARI.

Je suis arrivée à Paris en très-bonne santé. Mande-moi si tu te portes bien, et comment vont les affaires. Quant à moi, je suis assez contente de celles que j'ai

faites. J'espère que mon absence ne sera plus de longue durée. Je compte revenir auprès de toi dans quinze jours ou trois semaines au plus tard. Je te prie de m'écrire le plutôt possible, et de me faire part de ce que tu sais touchant les circonstances. Je m'imagine bien que les bruits qui courent dans votre ville, sont à peu près les mêmes que ceux qu'on répand ici. Ne me cache rien non plus de ce qui regarde nos enfants. Tu sais combien je les aime, et combien aussi je m'intéresse à eux. Mande-moi de plus si je dois presser mon retour ou non. Je t'embrasse du meilleur de mon cœur. Tu embrasseras bien pour moi nos chers enfants. Adieu.

Ta fidelle et tendre épouse,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SON ONCLE, POUR LUI REPROCHER SON SILENCE AU SUJET DE LA MALADIE DE SON ÉPOUSE.

Mon cher oncle,

COMMENT est-il possible que vous me laissiez ignorer si long-temps l'état de ma chère tante, dont la santé m'est plus chère que la vie ? Seroit-elle dans une situation dangereuse ? Y auroit-il à craindre pour ses jours ? Ah ! je vous en prie, quelque affligeante que soit la vérité, ne me la déguisez point ; et veuillez me tirer au plutôt de cette inquiétude affreuse où m'a plongée votre cruel silence. Il m'alarme, il me met au désespoir ; et je ne sais plus où j'en suis. Si vous tardez encore à me répondre, j'irai, je me transporterai auprès de vous.... Je connoîtrai moi-même la vérité. Je verrai cette tante dont on me cèle la situation. Oui, je la verrai .... Hélas ! peut-être arriverai-je pour la voir expirer

expirer et fermer sa paupière ! Ne perdons plus de temps .... Volons auprès d'elle. Je l'embrasserai, et mille et mille fois ; je la serrerai contre mon cœur .... Peut-être mes baisers .... mes secours .... Mais que dis-je ? Où m'emporte ma douleur ? Je ne me connois plus. Mes larmes coulent en abondance. Ma plume me tombe des mains. Je ne saurois vous en dire davantage, sinon que je suis pour la vie,

Mon cher oncle,

Votre très-attachée et respectueuse nièce,

RÉPONSE

DE L'ONCLE A SA NIÈCE.

Votre lettre, ma chère nièce, m'a vivement touché; aussi je n'ai pu la lire sans répandre des larmes. Quel bon naturel, quelle sensibilité on y découvre ! Que vous méritez bien notre attachement ! Que je suis fâché de vous avoir affligée et de vous avoir mise au désespoir. Mais ne m'en voulez pas. Si j'ai tardé à vous

écrire, un motif bien excusable en a été la seule cause. Mon retard vient de ce que votre tante s'est trouvée très-long-temps dans un état qui me faisoit craindre pour ses précieux jours. Je n'ai point voulu vous apprendre cette fatale nouvelle, dans la crainte de réveiller votre sensibilité ; j'ai mieux aimé me taire sur des choses qui, bien loin de diminuer vos inquiétudes et vos alarmes, ne pouvoient que les augmenter. Tranquillisez-vous maintenant, ma chère nièce, votre tante se porte mieux; elle n'est point encore tout-à-fait rétablie ; mais j'espère que bientôt elle sera en état de vous annoncer elle-même son parfait rétablissement. En attendant ce bienheureux moment auquel nous aspirons également tous les trois, votre tante et moi vous embrassons du meilleur de notre cœur. Adieu, soyez bien tranquille, et tâchez de vous bien porter.

Votre très-affectionné oncle,

LETTRE

D'UNE DAME A SON AMIE, SUR CE QUE L'ON DOIT A SES ÉGAUX.

Madame,

Dans notre dernier entretien, nous avons oublié de parler de ce que l'on doit à ses égaux ; je vais vous dire ce que j'en pense. Il me semble qu'on leur doit des égards et de la complaisance, et qu'il faut les reprendre avec douceur, quand il s'agit de leur faire apercevoir leurs défauts et de les en corriger. En effet, on obtient plus par ce moyen, qu'en usant de hauteur et de fierté. Nous avons tous besoin d'indulgence, puisque chacune de nous a ses foiblesses. Si nous ne pardonnons pas aux autres ; si, en les reprenant, ou, en voulant les corriger, nous les aigrissons, bien loin de leur faire aimer nos avis et nos réprimandes, nous les forçons à nous haïr. Par conséquent, si nous désirons que nos conseils et nos observations soient reçus avec plaisir et sans répugnance, n'y

mettons aucune aigreur, et offrons-les avec cette bonté et cette douceur qui caractérisent toujours une belle âme. Telles sont mes réflexions sur les égards que l'on doit à ses égaux ; je vous prie de me communiquer les vôtres, et d'être persuadée que je les recevrai avec plaisir. Ne refusez point cette satisfaction à celle qui rend justice à vos lumières, dont le mérite est bien inférieur au vôtre, et qui veut être toute sa vie,

La plus fidelle de vos amies,

LETTRE DE REPROCHES

PAR UNE JEUNE SŒUR A SON FRÈRE.

Mon cher frère,

PERMETTEZ que je vous reproche votre silence, que j'attribue cependant à vos affaires. Je pensois que votre absence n'auroit pu altérer l'étroite amitié qui a toujours éxistée entre nous ; en effet, quoique nous soyons un peu éloignés l'un de l'autre, cela ne doit pas former un pareil oubli, puisque l'on peut

s'entretenir par lettres. Ne soyez point fâché, je vous prie, mon cher frere, de ce petit reproche, et croyez qu'il ne part que d'un fond de tendresse que j'ai toujours conservé pour vous, et qui sera éternellement gravé dans mon cœur ; je vous prie d'en être persuadé, et de compter que je suis toujours, avec l'attachement le plus sincère,

Votre sœur,

LETTRE D'EXCUSES

PAR UNE AMIE, A UNE AUTRE, QUI A ÉTÉ DANGEREUSEMENT MALADE.

Ma chère amie,

Je sais que j'ai mérité vos reproches, et que rien que mon amitié ne peut m'excuser auprès de vous ; mais quand vous saurez les raisons qui m'ont empêchée de vous écrire, vous ne pourrez, je l'espère, vous défendre de m'excuser. Sachez donc que pendant six semaines j'ai été obligée de garder le lit, à cause d'une fièvre billeuse, qui ne m'a tout-à-fait quittée que

depuis quatre jours. Vous ne pourriez vous imaginer ce que j'ai souffert, et dans quel danger je me suis trouvée. Les médecins eux-mêmes désespéroient de ma guérison. On m'a même administré les derniers sacrements. A présent que je me trouve tout-à-fait bien, je vais me faire un vrai plaisir d'entretenir cette correspondance qui a toujours existée entre nous. Venez me voir le plutôt que vous pourrez, et je vous ferai plus au long les détails d'une maladie qui a failli me ravir pour jamais à ma famille et à une personne dont je serai toujours,

La fidelle et constante amie,

LETTRE

D'UNE DAME, A SON AMIE MALADE.

Ma chère amie,

Vous ne sauriez croire jusqu'à quel point la nouvelle de votre maladie m'a été sensible, et si mes affaires ne me retenoient point ici, je me transporterois auprès de vous, pour vous prodiguer tous

les soins que vous avez le droit d'attendre d'une véritable amie. Ne pouvant donc pas vous satisfaire de ce côté, à cause de mon commerce, qui exige à chaque instant ma présence, je vous promets que je vais prier le Seigneur, afin qu'il vous accorde une prompte guérison. Pour dissiper ou du moins adoucir mes inquiétudes au sujet de votre maladie, hâtez-vous de me faire savoir dans quel état vous vous trouvez maintenant. Ah! qu'il me tarde de recevoir de vos nouvelles, puissent-elles m'apprendre que la meilleure de mes amies est tout-à-fait hors de danger, ou qu'elle touche à son parfait rétablissement! Les jours vont me paroître des années; et les moments des jours, jusqu'à ce que j'aie reçu une lettre de votre main. Adieu. Une réponse au plus vîte. Je vous embrasse de cœur, et suis,

Votre sincère et fidelle amie,

LETTRE

D'UNE DAME A UNE AUTRE, SUR LE CARACTÈRE D'UN RAPPORTEUR.

Ma chère amie,

Dernièrement vous m'avez entretenu de la médisance. Je vais aujourd'hui vous faire le portrait d'un rapporteur.

Tout le mon des'accorde à dire qu'il n'y a point de caractère plus odieux que celui de rapporteur. Une personne de cette trempe est ordinairement fausse, dissimulée et méchante; elle ne cherche qu'à nuire à son prochain, pour faire mieux sa cour aux autres; elle est ennemie de la vérité; elle soutient audacieusement ses mensonges; elle paie par-tout d'effronteries; elle sait adroitement cacher son jeu; elle ose faire belle mine à ceux ou à celles qu'elle a malicieusement et cruellement déchirés; elle vous traite amicalement, vous sourit, vous flatte, et vous fait mille offres de service, quand vous êtes en sa présence; mais vous ne lui avez pas plutôt

tourné le dos, qu'elle va vous détracter, vous mépriser devant ceux qui, jusqu'à ce moment, avoient toujours conservé pour vous quelqu'estime. Ce génie malheureux est pour l'ordinaire un esprit malfaisant, ou bien un insensé, odieux à l'homme d'honneur, et méprisé du sage. Il ressemble beaucoup à l'espion. Ses gazettes ambulantes jettent souvent je ne sais quelle amertume dans le plus agréable commerce, et sont à la fin excluses de la conversation des honnêtes gens. Que de pareils êtres sont dangereux et méprisables ! Mais malheureusement combien n'en rencontre-t-on pas sur la scène du monde, où chacun cherche son profit et son avantage au détriment de son semblable. Pour nous, qui sommes liées par la plus étroite amitié, et qui ne voulons de mal à personne, gardons-nous bien de jamais écouter les mauvais rapports que produisent le plus souvent la malignité, la haine ou la méchanceté ; et soyons toujours si bien unies, que l'envie et la jalousie, malgré toutes leurs noirceurs et leurs complots perfides, ne puissent jamais rompre cette liaison, cette intimité qui fait tout mon bonheur, et qui existe entre nous depuis très-long-temps ; et nous consoliderons notre amitié, en restant plus que

jamais attachées l'une à l'autre. Agréez l'assurance de mon parfait dévouement, avec lequel je veux être et serai toute ma vie,

Votre fidelle et constante amie,

LETTRE

D'UNE AMIE A UNE AUTRE, POUR LUI REPROCHER SON INCONSTANCE.

Mademoiselle,

Ce que je viens d'apprendre m'étonne tellement, que je ne puis revenir de ma surprise. Quoi! l'on dit que vous me préférez une autre amie! Cela seroit-il possible? Quelles raisons pouvez-vous avoir pour me retirer votre amitié? Espérez-vous trouver plus d'attachement et de sincérité dans celle qui vient de fixer votre choix? Je ne vous parlerai point du caractère de cette personne, parce que je ne la connois pas assez particulièrement: quelques bonnes qualités qu'elle puisse posséder, elle n'a sûrement point un cœur plus vrai et plus fidèle que le

mien. Quel temps, d'ailleurs, ne vous faudra-t-il point pour l'étudier et la bien connoître? Je crains bien (mais je ne le souhaite pas), que vous ne vous repentiez de votre changement. Enfin, pour vous prouver que je n'ai pas un mauvais cœur, et quoique par votre inconstance, vous sembliez me mépriser, je veux bien vous pardonner votre offense, et oublier vos torts, persuadée que de mauvais conseils vous ont portée à rompre des serments que l'amitié seule avoit fait naître, et qui paroissoient être inviolables et sacrés. Je pourrois vous en dire davantage et vous reprocher plus au long votre changement, si je cédois à l'indignation que j'éprouve malgré moi au fond de mon cœur : mais je me contente de vous dire que n'ayant rien fait pour perdre votre estime et votre amitié, je crois y avoir encore quelque droit. C'est dans cette espérance que je me dis,

Votre fidelle amie,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE A SON AMIE, QUE L'ON A INJUSTEMENT CALOMNIÉE.

A QUOI bon, ma chère amie, vous affliger des propos outrageants que l'on a tenus sur votre compte? En valez-vous moins à mes yeux, et n'aurez-vous point toujours pour vous le témoignage des honnêtes gens? et quand même ce dernier témoignage vous manqueroit, celui d'une personne qui vous estime et vous aime, ne doit-il point vous suffire? Devez-vous, en conséquence, redouter la mauvaise langue de ces personnes qui se font un malin plaisir de médire de leur prochain, et qui, sans cesse jalouses du bonheur des autres, ne cherchent qu'à leur faire de la peine, et à leur nuire à quelque prix que ce soit? Rassurez-vous, ma chère amie; conduisez-vous toujours comme vous l'avez fait jusqu'à ce moment, et vous conserverez non-seulement l'estime de tous ceux qui savent vous apprécier,

apprécier, mais aussi vous forcerez vos ennemis à se taire. Je vous engage à venir me voir le plutôt qu'il vous sera possible; car je veux absolument vous tranquilliser et vous rendre le repos que vous dites avoir perdu. Puissé-je y parvenir, et vous faire aimer cette douce philosophie que je me suis faite, en fréquentant des personnes d'une rare expérience. En attendant le plaisir de vous voir, je suis,

Votre véritable amie,

LETTRE

D'UNE DAME A UNE AUTRE, POUR LUI DEMANDER UN CONSEIL.

Madame,

Je suis à présent dans un âge où l'on doit penser à s'établir. Une occasion assez favorable pour moi se présente, et l'on m'assure que je ferai bien d'en profiter. Voici ce dont il s'agit : Madame D.. veut quitter son commerce et me le céder. En conséquence, avant d'accepter une pareille offre, j'aimerois bien que vous m'ai-

dassiez de vos lumières, et que vous me missiez à même de conclure d'une manière avantageuse, une affaire pour laquelle vous avez infiniment plus de connoissance et d'expérience que moi. Je vous prie donc de me marquer comment et à quelle condition je pourrai m'arranger avec Madame D... qui, à ce que je crois, n'a nulle envie de me tromper. Mais comme une jeune personne, quand elle est abandonnée à elle-même, et privée de tous ses parents, ne sauroit trop se mettre en garde contre les piéges qu'on peut lui tendre, elle a besoin, pour s'en garantir, des conseils d'une amie sage, éclairée et prudente. C'est pourquoi je prends aujourd'hui la liberté de m'adresser à vous, pour vous demander votre avis sur une chose que vous connoissez, je crois; persuadée que vos conseils, qui sont toujours dictés par la sagesse et la prudence, ne pourront qu'être très-avantageux à celle qui a l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-humble et
dévouée servante,

LETTRE

D'UNE DAME A SON AMIE, SUR L'AMBITION.

Ma chère amie,

Déja plusieurs fois dans nos lettres, nous nous sommes entretenues des défauts qui sont, pour ainsi dire, innés avec les mortels; mais nous n'avons pas encore parlé de l'ambition. Je vais vous dire ce que j'en pense. Je dis donc que c'est un vice auquel on n'est malheureusement que trop enclin, et qui domine presque tous les humains. Chaque jour, on lui sacrifie honneur, fortune, intérêt, et tout ce que l'on a de plus cher. En effet, un ambitieux, pour arriver à ses fins, n'épargne rien, et pas même sa santé. Ramper, s'avilir, commettre des bassesses, supplanter, médire, calomnier, et faire pis encorè, tout cela n'est rien, selon lui. Sa folle passion l'aveugle, et l'entraîne quelquefois vers le crime. Il méprise tous les autres, sans songer que

lui-même est l'être le plus digne de mépris. Il n'aime personne, et personne ne peut le souffrir. Il voit avec indifférence les maux de ses semblables. En vain les indigents, les malheureux réclament son secours; il est sourd à leurs prières, à leurs cris, à leurs gémissements; et si par hasard il daigne jeter un regard sur eux, c'est toujours celui du mépris. Son cœur est inaccessible à l'humanité, à la compassion. L'orgueil seul domine dans son âme, et la tyrannise. Il ne veut plus, il ne sait point ce qu'il désire, et quand il a obtenu ce qu'il souhaitoit, il n'est pas encore content. Semblable à l'avare, dont la cupidité est insatiable, il vole de désir en désir, et ne trouve jamais rien qui le satisfasse. Dieu veuille que l'ambition, ce vice si odieux et si méprisable, ne se glisse jamais dans notre cœur, et que nos âmes soient toujours unies par des liens indissolubles! C'est le désir de celle qui se dit pour la vie,

Votre sincère amie,

LETTRE

POUR ENTRER EN LIAISON, PAR UNE DAME A UNE AUTRE.

Madame,

L'ON m'a parlé de vous si avantageusement, l'on m'a fait de toute votre personne un éloge si flatteur, que je ne puis m'empêcher de rechercher l'honneur de votre connoissance. Je ne vous parlerai point des bonnes qualités que vous possédez, dans la crainte de paroître plutôt vouloir vous flatter que vous rendre justice ; je vous dirai seulement, quoique je ne vous connoisse encore que de réputation, que je puis, sans craindre de me tromper, ajouter foi aux rapports que l'on m'a faits, et croire que vous êtes douée d'un rare mérite. C'est aussi ce qui m'engage à vous prier de m'admettre au nombre de vos amies. Si vous daignez m'accorder cette douce faveur, vous verrez que je n'en suis point indigne. Non pas que je veuille ici faire mon éloge ; car il sied toujours

mal de se louer soi-même. En supposant donc que nos qualités diffèrent, les miennes ne sont pas de celles que l'on méprise, et que l'on rougit l'avouer; ainsi vous pouvez en toute sûreté acquiescer à ma demande. De plus, je vous proteste que, si vous m'accordez votre amitié, je tâcherai toujours de la mériter, de la cultiver et de l'entretenir par toutes sortes de bons offices; et jamais, soyez-en persuadée, vous ne vous repentirez de l'honneur que vous aurez bien voulu me faire. En attendant votre réponse qui, si elle m'est favorable, ne peut qu'ajouter à ma félicité, j'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-humble servante,

LETTRE

PAR UNE DAME A SON AMIE, SUR LA PARURE QUI CONVIENT A UNE FEMME HONNÊTE ET VERTUEUSE.

Ma chère amie,

On voit que la nature elle-même a placé dans votre cœur le goût de la vertu, dans

l'âge où vos semblables ne sont occupées que du soin de leur parure ; vous êtes assez indifférente sur la vôtre, pour la soumettre à mes conseils. C'est me faire connoître, dès l'aurore de votre vie, qu'elle sera consacrée toute entière à la sagesse.

Une femme honnête et sage doit toujours, dans sa parure, consulter la modestie et négliger la magnificence. Elle recherche dans ses vêtements la plus grande propreté et la plus sévère décence. Elle en rejette tous ces ornements superflus, inventés par le luxe, désavoués par la nature. Laissons aux courtisanes ces brillantes robes de pourpre, relevées par l'éclat de l'or ; ce sont les instruments de leur vil métier ; ce sont les filets où elles prennent leurs trop crédules adorateurs.

Une femme qui ne veut plaire qu'à son époux, trouve sa parure dans sa vertu, et non sur sa toilette. Elle ne cherche point à réunir, à captiver les suffrages offensants; l'attrait de la sagesse et de la modestie lui prête bien plus de charmes que l'or et les émeraudes. Son fard est l'aimable rougeur de la pudeur. Ses soins économiques, son attention de plaire à son mari, sa complaisance, sa douceur, telles sont les parures qui relèvent sa beauté.

Une femme estimable regarde comme

loi sacrée la volonté de son époux. Elle lui apporte une riche dot, sa sagesse et sa soumission ; car les richesses et la beauté de l'âme sont bien préférables à des charmes qui seront bientôt flétris, et aux présents trompeurs et passagers de la fortune. Une maladie efface la beauté des traits. Celle de l'âme dure autant que la vie. Adieu. Comptez toujours sur l'attachement de celle qui se dit pour la vie,

Votre dévouée amie,

NARRATION

DANS LE GENRE ÉPISTOLAIRE, PAR UNE AMIE A UNE AUTRE.

Ma chère amie,

COMME je sais que vous aimez les historiettes qui inspirent quelque intérêt, je vais vous en citer une qui me tombe à présent sous la main. La voici mot pour mot :

Un honnête père de famille, chargé de biens et d'années, voulut régler d'avance sa succession entre ses trois fils, et leur

partager ses biens, le fruit de ses travaux et de son industrie. Après en avoir fait trois portions égales, et avoir assigné chacun son lot : il me reste, ajouta-t-il, un diamant de grand prix, je le destine à celui de vous qui saura mieux le mériter par quelque action noble et généreuse, et je vous donne trois mois pour vous mettre en état de l'obtenir. Aussitôt les trois fils se dispersent, mais ils se rassemblent au temps prescrit; ils se présentent devant leur juge, et voici ce que raconte l'aîné : Mon père, durant mon absence, un étranger s'est trouvé dans des circonstances qui l'ont obligé de me confier toute sa fortune ; il n'avoit de moi aucune sûreté par écrit, et n'auroit été en état de produire aucune preuve, aucun indice même du dépôt : je le lui ai remis fidèlement : cette fidélité n'est-elle pas quelque chose de louable ? Tu as fait, mon fils, lui répondit le vieillard, ce que tu devois faire ; il y auroit de quoi mourir de honte, si tu étois capable d'en agir autrement, car probité est un devoir ; ton action est une action de justice, ce n'est point une action de générosité. Le second fils plaida sa cause à son tour, à peu-près en ces termes : Je me suis trouvé pendant mon voyage, sur le bord d'un lac : un enfant venoit

imprudemment de s'y laisser tomber; il alloit se noyer, je l'en ai tiré, et lui ai sauvé la vie aux yeux des habitans d'un village que baignent les eaux de ce lac, et qui pourront attester la vérité du fait. A la bonne heure, interrompit le père, mais il n'y a point encore de noblesse dans cette action, il n'y a que de l'humanité. Enfin le dernier des trois frères prit la parole : Mon père, dit-il, j'ai trouvé mon ennemi mortel qui, s'étant égaré la nuit, s'étoit endormi, sans le savoir, sur le penchant d'un abîme; le moindre mouvement qu'il eût fait au moment de son réveil, ne pouvoit manquer de l'y précipiter; sa vie étoit entre mes mains; j'ai pris soin de l'éveiller avec les précautions convenables, et par conséquent je lui sauvai la vie. Ah! mon fils, s'écria le père en l'embrassant, que vous avez fait une action généreuse! Qu'elle est digne d'éloges! A vous seul doit appartenir le diamant. Quel dommage que le père n'ait pas eu trois diamants à donner, puisque chacun de ses fils en méritoit un! Le premier, en restituant le dépôt qu'on lui avoit confié, n'a fait, à la vérité, que son devoir; mais il y en a peu qui suivent son exemple, quoiqu'ils veulent passer pour délicats! Je

ne trouve pas que le second ait fait une action ordinaire, attendu que dans de pareilles circonstances où l'on craint de s'exposer, quand les secours dont on auroit besoin soi-même ne se présentent pas sur-le-champ. Quant au troisième; je conviens qu'il a fait une action peu commune, puisque nous ne savons rien nous pardonner, quoique nous soyons tous frères en Jésus-Christ. D'où je conclus que chacun de ces trois fils méritoit une récompense. Puisse la longueur de mon récit et de mes observations ne point vous ennuyer. Comptez sur mon attachement ordinaire avec lequel je suis,

Votre véritable amie,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE RETOURNÉE CHEZ SES PARENTS, A LA DIRECTRICE DE SON PENSIONNAT.

Mes vœux sont enfin accomplis, Madame : je suis dans le sein de ma famille, je me vois réunie à ce que j'aime le plus.

Mon cœur en est transporté de joie, il n'est cependant pas satisfait entièrement, et j'éprouve, comme je l'ai ouï dire cent fois, qu'il n'est point ici-bas de parfait bonheur. Je ne suis plus auprès de vous; et la douleur que j'ai de vous avoir quittée, vient souvent m'attrister au milieu de ce qu'il y a de plus propre à me satisfaire.

Je tâche bien de suppléer à votre présence, en pensant à vous, en me rappelant ce que vous avez fait pour moi. Mais le souvenir même de vos bontés ne sert qu'à me les faire toujours plus regretter. Oui, Madame, malgré les agréments et les douceurs que je trouve dans le sein d'une famille, qui m'aime et que je chéris, je voudrois, s'il étoit possible, être encore dans votre pensionnat; je voudrois du moins que mon domicile et le vôtre se trouvassent si rapprochés, que je pusse être à portée de vous voir, de vous entendre, et de profiter de vos bons conseils. Mais puisque l'espace immense qui nous sépare, me prive de ce précieux avantage, dédommagez-moi, je vous prie, de cette dure privation, et continuez à me donner par écrit, les sages leçons que vous me donniez de vive voix. Elles seront à mes yeux une nouvelle preuve du vif

intérêt

intérêt que vous prenez à mon bonheur; et en achevant de m'instruire et de me former à la vertu, elles augmenteront toujours la vive reconnoissance et l'attachement respectueux avec lesquels je suis,

Madame,

Votre très-humble et très-dévouée servante,

LETTRE

D'UNE DEMOISELLE, QUI EST EN PENSION, A SA MÈRE.

QUOIQU'IL n'y ait que quelques jours, ma bonne Maman, que je vous ai écrit, je ne puis m'empêcher de mettre encore aujourd'hui la main à la plume, pour vous faire part du triste et touchant évènement qui est arrivé sous nos yeux.

Jeudi dernier, le feu prit à la maison d'une revendeuse qui demeuroit vis-à-vis du pensionnat, et qui avoit toute sa fortune dans sa boutique. Elle cria au secours: on y vola; mais le vent étoit si

fort et la flamme si ardente, qu'on ne put pas venir à bout de l'éteindre. Comme nous entendîmes de très-grands cris, nous allâmes toutes aux fenêtres de la galerie, et nous eûmes la douleur de voir réduire en cendres la maison de cette pauvre femme, qui étoit veuve depuis six mois, et à qui il n'est resté que deux jeunes filles, et un garçon de deux ans. C'étoit un spectacle vraiment lamentable: ce fut bien pis le lendemain. Nous vîmes la scène la plus attendrissante qu'on puisse imaginer. La malheureuse veuve se trouvant sans ressource, prit le parti de venir au pensionnat, et pria la portière de faire descendre toutes les pensionnaires. Lorsque nous fûmes toutes rassemblées, elle entra avec ses trois enfans échevelés et couverts de haillons. Le garçon, qu'elle tenoit entre ses bras, effrayé sans doute par les robes noires que portoient les pensionnaires, poussa un grand cri et se jeta dans le sein de sa mère, qu'il pressoit de ses foibles mains ; les deux filles plus âgées firent la révérence ; mais avec un air qui sembloit annoncer qu'elles sentoient leur malheur. Tout cela commença à nous émouvoir, et nous nous disions les unes aux autres : « Oh ! les jolis enfans ! quel dommage qu'ils soient si malheureux ! » Mais ce qui

nous toucha le plus, ce fut la mère. Elle étoit pâle comme la mort; la douleur l'avoit changée en une espèce de spectre. On voyoit qu'elle faisoit un effort pour nous adresser la parole; les sanglots étouffoient sa voix. Ce ne fut qu'après plusieurs minutes, que nous montrant ses enfans : « Voilà, dit-elle en pleurant, voilà mes charitables dames et demoiselles, tout ce que le bon Dieu m'a laissé. Je n'ai plus ni linge, ni habits, ni pain, ni maison; et si les bonnes âmes ne viennent à mon secours, je n'aurai bientôt plus d'enfans, et je n'existerai plus moi-même. Ah! je vous en conjure pour l'amour de Dieu, ayez pitié de moi et de ma famille! » Elle ne put pas en dire davantage. Ses soupirs, ceux de ses enfans et les nôtres l'interrompirent; elle ne s'exprima plus que par ses larmes. Madame la Directrice eut bientôt soin de la consoler, en lui promettant qu'on n'oublieroit rien pour la secourir, et que ce jour-là même on feroit une quête pour elle dans le pensionnat.

On la fit en effet. Parmi toutes les pensionnaires, il n'y en eut pas une seule qui ne s'empressât de contribuer à la bonne œuvre. La plus petite des demoiselles, mettant la main à la poche, en

tira une pièce de vingt-quatre sous, et dit en la donnant : « Tenez, voilà tout ce que j'ai ; je voudrois bien en avoir davantage ; car ces pauvres petits enfants m'ont fait pitié. » L'aumône des grandes pensionnaires fut plus considérable ; la mienne fut proportionnée à mes facultés ; mais celle qui l'emporta sur toutes les autres ce fut celle de *Julie*.

Je serai peut-être indiscrète en vous révélant son secret : cependant le trait est si beau, que je ne puis vous le taire.

Vous savez, sans doute, que madame sa mère, qui n'a rien de caché pour vous, lui avoit envoyé dernièrement six louis pour une robe. Eh bien, maman, dès que nous fûmes de retour, elle alla les porter à la maîtresse d'ouvrage, qui étoit chargée de faire la quête. Cette dame fut si étonnée de sa libéralité, qu'elle ne put s'empêcher de lui dire : « Quoi ! tout cela, mademoiselle, vous avez apparemment beaucoup d'argent ? » — « Non, madame, répondit Julie : je n'avois que ces six louis que maman avoit eu la bonté de m'envoyer, pour m'acheter une robe de soie ; mais cette robe ne m'est pas absolument nécessaire, et je puis bien m'en passer ; au lieu que la pauvre femme et les malheureux enfans que nous avons

vus ce matin, ne peuvent se passer ni d'habits, ni de linge, ni de pain, et n'ont aucune ressource pour s'en procurer. » — « Vous m'enchantez, ma chère, lui dit alors la dame en l'embrassant. Cependant comme la charité doit être bien réglée, et que votre maman trouveroit peut-être mauvais que vous disposassiez de cette somme sans son agrément, je vais en prendre la moitié pour la pauvre famille que nous voulons soulager, et vous vous servirez de l'autre pour acheter une robe moins propre que celle dont vous comptiez faire emplette. Par ce moyen, vous contribuerez à la bonne œuvre, sans vous écarter des vues de vos parens, qui doivent toujours être la règle de votre conduite. » Julie eut beau insister : elle fut forcée de reprendre trois louis ; mais en même temps elle annonça à la maîtresse, qu'elle alloit écrire à sa maman, pour lui demander la permission d'employer cet argent à secourir les malheureux auxquels elle l'avoit destiné. Je ne doute pas qu'elle n'ait exécuté son projet. Si cela est, madame sa mère n'aura pas manqué de vous en faire part. Vous jugerez vous-même si vous devez lui communiquer le contenu de ma lettre. Pour moi, je n'ai pu me refuser la satis-

faction de vous l'écrire. J'ai l'honneur d'être,

Ma chère maman,

Votre respectueuse fille,

LETTRES
CHOISIES
DE MESDAMES DE SÉVIGNÉ
ET DE MAINTENON.

On a joint à ce Recueil quelques lettres de Mesdames de Sevigné et de Maintenon, qui sont les modeles les plus propres à former le style des jeunes gens ; ces femmes celèbres vivront autant que notre langue, et l'on ne peut se lasser de les relire. Les lettres de Madame de Maintenon sont pleines d'esprit et de raison: le style en est élégant et naturel ; mais le ton en est sérieux et uniforme. Quelle grâce, au contraire ! quelle variété ! quelle vivacité dans celles de Madame de Sévigné ! son style n'est presque jamais simple,

mais il est toujours naturel, et ce naturel se fait sur-tout sentir par une négligence abandonnée qui plaît, et par une rapidité qui entraîne : on sent par-tout ce qu'elle dit elle-même quelque part : J'écrirois jusqu'à demain, mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole....

LETTRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ

A MADAME DE GRIGNAN (*).

Paris, 6 février 1671.

Ma douleur seroit bien médiocre, si je pouvois vous la dépeindre; je ne l'entre-

(*) Françoise-Marguerite de Sévigné, cette fille si chérie et si digne de l'être, éponsa, au mois de janvier 1669, François-Adhemar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant-général au gouvernement de Provence, et des armées de sa majesté. Elle fut obligée d'y suivre son mari. Toute la sensibilité de madame de Sévigné sembla augmenter par cette séparation cruelle; son amour pour sa fille fut alors le tourment de sa vie, elle en fut même la victime. Elle exprime

prendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie, toujours pleurant, toujours mourant; il me sembloit qu'on m'arrachoit le cœur et l'âme: et en effet, quelle rude séparation! Je demandai la liberté d'être seule; on me mena dans la chambre de madame du Housset: on me fit du feu; j'y passai jusqu'à cinq heures, sans cesser de sanglotter: toutes mes pensées me faisoient mourir. J'écrivis à M. de Grignan: vous pouvez penser sur quel ton. J'allai ensuite chez madame de la Fayette, qui redoubla mes douleurs par l'intérêt qu'elle y prit. Elle étoit seule, et malade, et triste: elle

dans toutes ses lettres à sa fille, sa tendrese pour elle; et, par un charme inexprimable, par une abondance unique, toutes ses lettres sont variées, agréables: point de redites, de monotonie: on croit lire, pour la première fois, tout ce qu'elle lui dit de tendre. Son imagination féconde, son cœur sensible, trouvent toujours des expressions nouvelles, des tours de phrases simples, pour exprimer le même sentiment. Madame de Grignan étoit belle, bien faite; et beaucoup de charmes répandus sur toute sa personne, la rendoient très-aimable: elle avoit l'esprit très-orné, très-cultivé, mais moins naturel que celui de sa mère. Elle est morte en 1705.

étoit comme je la pouvois désirer. Je revins, enfin, à huit heures; mais en entrant ici, bon Dieu! comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré? Cette chambre où j'entrois toujours, hélas! j'en trouvai les portes ouvertes; mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre petite fille qui me représentoit la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souffris? Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étois point avancée d'un pas pour le repos de mon esprit. Vous avez des amis qui ont pris vos intérêts avec une grande chaleur; je ne vois que des gens qui vous aiment et vous estiment beaucoup, et qui entrent bien aisément dans ma douleur. Je vous conjure, ma chère fille, d'avoir soin de votre santé; conservez-la pour l'amour de moi. Je vous embrasse avec une tendresse qui ne sauroit avoir d'égale, n'en déplaise à toutes les autres.

A LA MÊME.

Paris, 9 février 1671.

Je reçois vos lettres comme vous avez reçu ma bague; je fonds en larmes en les lisant; il me semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié : on croiroit que vous m'écrivez des injures, ou que vous êtes malade, ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire. Vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous continuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse. Vous vous amusez donc à penser à moi? Vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentimens, que vous n'aimez à me les dire. De quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer comme je fais. Vous me faites sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse; mais si vous songez à moi, soyez assurée aussi que je pense conti-

nuellement à vous : rien ne me donne de distraction. Je vois ce carosse qui avance toujours, et qui n'approchera jamais de moi. Je suis toujours dans les grands chemins ; il me semble que j'ai quelquefois peur que ce carosse ne verse : les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir ; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant mes yeux ; je sais tous les lieux où vous couchez ; vous êtes ce soir à Nevers ; vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre. Je n'ai reçu que deux des vôtres, peut-être que la troisième viendra : c'est la seule consolation que je souhaite ; pour d'autres, je n'en cherche pas. Je suis entièrement incapable de voir beaucoup de monde ensemble ; cela viendra peut-être, mais il n'en est pas question encore. Hé, ma pauvre fille, hé mon Dieu ! a-t-on bien du soin de vous ? Il ne faut jamais vous croire sur votre santé. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie.

A LA MÊME

A LA MÊME.

Paris, 11 février 1671.

Je n'en ai reçu que trois de ces aimables lettres, qui me pénètrent le cœur. Il y en a une qui ne revient point : sans que je les aime toutes, et que je n'aime point à perdre ce qui me vient de vous, je croirois n'avoir rien perdu : je trouve qu'on ne peut rien souhaiter qui ne soit dans celles que j'ai reçues : elles sont premièrement très-bien écrites, et, de plus, si tendres et si naturelles, qu'il est impossible de ne pas les croire ; la défiance même en seroit convaincue : elles ont ce caractère de vérité que je maintiens toujours, qui se fait voir avec autorité, pendant que la fausseté et la menterie demeurent accablées sous les paroles, sans pouvoir persuader ; plus elles s'efforcent de paroître, plus elles sont enveloppées. Vos paroles sont vraies, et le paroissent ; elles ne servent qu'à vous expliquer, et, dans cette noble simplicité, elles ont une force à quoi l'on ne peut résister : voilà,

ma fille, comme vos lettres m'ont paru. La pensée que vous avez de vous éloigner toujours, et de voir que ce carosse va toujours en delà, est une de celles qui me tourmentent le plus. Vous allez toujours; et enfin, comme vous dites, vous vous trouverez à deux cents lieues de moi; alors, ne pouvant plus souffrir les injustices sans en faire à mon tour, je me mettrai à m'éloigner aussi de mon côté, et j'en ferai tant, que je me trouverai à trois cents : ce sera une belle distance. Hélas! mon enfant, vous ne vous trompez point, quand vous croyez que je suis occupée de vous. Adieu, ma très-aimable; continuez à m'écrire et à m'aimer.

A LA MÊME.

Paris, 18 février 167:.

Je vous conjure, ma fille, de conserver vos yeux; pour les miens, vous savez qu'ils doivent finir à votre service; vous comprenez bien, ma belle, que de la manière dont vous m'écrivez, il faut que je pleure en lisant vos lettres. Joignez

à la tendresse et à l'inclination naturelle que j'ai pour votre personne, la petite circonstance d'être persuadée que vous m'aimez, et jugez de l'excès de mes sentimens. Méchante! pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie; mais ne craignez-vous pas aussi que je ne meure du déplaisir de croire voir le contraire? Je suis présentement assez raisonnable, je me soutiens au besoin, et quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme un autre; mais peu de chose me remet à mon premier état : un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres sur-tout, les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous, voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent. Vous me dites des merveilles du tombeau de Montmorency. Vous écrivez extrêmement bien, personne n'écrit mieux; ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait. Vos chansons m'ont paru jolies; j'en ai reconnu les styles. Ah! mon enfant, que je voudrois bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop demander que le reste! Hé bien,

voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas. Je sens qu'il m'ennuie de ne plus vous voir : cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme, que je sens comme un mal du corps. Hélas! de quoi ne me souviens-je point? Les moindres choses me sont chères; quelle différence! Je ne revenois jamais ici sans impatience et sans plaisir; présentement j'ai beau chercher, je ne vous trouve plus; et comment peut-on vivre quand on sait que, quoi qu'on fasse, on ne retrouvera plus une si chère enfant? Je vous ferai bien voir si je la souhaite, par le chemin que je ferai pour l'aller chercher.

A LA MÊME.

26 avril 1671.

Je vous écrivis, vendredi, que Vatel s'étoit poignardé (*); voici l'affaire en détail.

(*) Voici ce qu'elle lui mandoit « Enfin Vatel, » le grand Vatel, maître d'hôtel de M Fouquet, » qui l'étoit présentement de M. le Prince, cet » homme d'une capacité distinguée de toutes les » autres, dont la bonne tête étoit capable de

Le roi arriva le jeudi au soir; la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa; il y eut plusieurs tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners à quoi l'on ne s'étoit point attendu. Cela saisit Vatel. Il dit plusieurs fois: Je suis perdu d'honneur; voici un affront que je ne supporterai pas Il dit à Gourville: La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi; aidez-moi à donner des ordres. Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôti qui avoit manqué, non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenoit toujours à l'esprit. Gourville le dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusque dans la chambre de Vatel, et lui dit: Vatel, tout va bien; rien n'étoit si beau que le souper du roi. Il répondit: Monseigneur, votre bonté m'achève: je sais que le rôti a manqué à deux tables. Point du tout, dit M. le Prince, ne vous fâchez point, tout va bien. Minuit vint; le feu d'artifice ne réussit point, il fut couvert d'un nuage: il coûtoit seize mille

» contenir tout le soin d'un état, voyant ce
» matin, à huit heures, que la marée n'étoit
» point arrivée, n'a pu soutenir l'affront qui
» alloit l'accabler, et, en un mot, il s'est poi-
» gnardé. »

francs. A quatre heures du matin, Vatel s'en va par-tout, il trouve tout endormi. Il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportoit seulement deux charges de marée ; il lui demande : Est-ce là tout ? Oui, monsieur. Il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les ports de mer. Vatel attendit quelque temps ; les autres pourvoyeurs ne vinrent point : sa tête s'échauffoit ; il crut qu'il n'auroit point d'autre marée. Il trouva Gourville, et lui dit : Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étoient pas mortels : il tomba mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer ; on va à sa chambre, on heurte, en enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang. On court à M. le Prince, qui fut au désespoir. M. le Duc pleura : c'étoit sur Vatel que tournoit tout son voyage de Bourgogne. M. le Prince le dit au roi fort tristement. On dit que c'étoit à force d'avoir de l'honneur à sa manière. On le loua fort ; on loua et blâma son courage.

Cependant Gourville tâcha de réparer

la perte de Vatel. On dîna très-bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse : tout étoit parfumé de jonquilles, tout étoit enchanté.

A LA MÊME.

Aux Rochers, 31 mai 1671.

Enfin, ma fille, me voici dans ces pauvres Rochers : peut-on voir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cetre chambre, sans mourir de tristesse? Il y a des souvenirs agréables ; mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à les supporter ; ceux que j'ai de vous, sont de ce nombre. Ne comprenez-vous point l'effet que cela peut faire dans un cœur comme le mien ?

C'est une chose étrange que les grands voyages! Si l'on étoit toujours dans le sentiment qu'on a quand on arrive, on ne sortiroit jamais du lieu où l'on est ; mais la Providence fait qu'on oublie. Le voyage que je ferai en Provence, me donnera la plus grande joie que je puisse recevoir dans ma vie : mais quelles pen-

sées tristes de ne point voir de fin à votre séjour! J'admire et je loue de plus en plus votre sagesse. J'ai quelquefois des rêveries, dans ces bois, d'une telle noirceur, que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre.

Ma fille, aimez-moi donc toujours; c'est ma vie, c'est mon âme que votre amitié. Je vous le disois l'autre jour; elle fait toute ma joie et toutes mes douleurs. Je vous avoue que le reste de ma vie est couvert d'ombre et de tristesse, quand je songe que je la passerai si souvent éloignée de vous.

A LA MÊME.

Paris, 9 mars 1672.

Ne me parlez plus de mes lettres, ma fille; je viens d'en recevoir une de vous, qui enlève, toute aimable, toute brillante, toute pleine de pensées, toute pleine de tendresse : c'est un style juste et court, qui chemine, qui plaît au souverain degré, même sans vous aimer comme je fais. Je vous le dirois plus

souvent, sans que je crains d'être fade ; mais je suis toujours ravie de vos lettres sans vous le dire. Nous tâchons d'amuser notre bon cardinal ; il vous aime de tout son cœur ; il parle souvent de vous, et vos louanges ne finissent pas si aisément qu'elles commencent. Mais, hélas! quand nous songeons qu'on nous a enlevé notre chère enfant, rien n'est capable de nous consoler. Pour moi, je serois fâchée d'être consolée : je ne me pique ni de fermeté, ni de philosophie ; mon cœur me mène et me conduit. Ma fille, j'écris sans mesure ; encore faut-il finir : en écrivant aux autres, on est aise d'avoir écrit ; et moi, j'aime à vous écrire par-dessus toutes choses.

A LA MÊME.

Paris, 6 mai 1672.

Ma fille, il faut que je vous conte ; c'est une radoterie que je ne puis éviter. Je fus hier à un service de M. le Chancelier, à l'Oratoire. Ce sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les orateurs qui en

ont fait la dépense ; en un mot, les quatre arts libéraux. C'étoit la plus belle décoration qu'on puisse imaginer : le Brun avoit fait le dessin. Le mausolée touchoit à la voûte, orné de mille lumières et de plusieurs figures convenables à celui qu'on vouloit louer. Quatre squelettes, en bas, étoient chargés des marques de sa dignité, comme lui ayant ôté les honneurs avec la vie : l'un portoit son mortier, l'autre sa couronne de duc, l'autre son ordre, l'autre les masses de chancelier. Les quatre arts étoient éplorés et désolés d'avoir perdu leur protecteur : la peinture, la musique, l'éloquence et la sculpture. Quatre vertus soutenoient la première représentation : la force, la justice, la tempérance et la religion. Quatre anges ou quatre génies recevoient au-dessus cette belle âme. Le mausolée étoit encore orné de plusieurs anges qui soutenoient une chapelle ardente, laquelle tenoit à la voûte. Jamais il ne s'est rien vu de si magnifique, ni de si bien imaginé; c'est le chef-d'œuvre de le Brun. Toute l'église étoit parée de tableaux, de devises et d'emblêmes qui avoient rapport aux armes ou à la vie du chancelier ; plusieurs actions principales y étoient peintes. L'assemblée étoit belle et grande, mais sans confusion. Il est venu un jeune père

de l'Oratoire pour faire l'oraison funèbre ; j'ai dit à M. de Tulle de le faire descendre et de monter à sa place, et que rien ne pouvoit soutenir la beauté du spectacle et la perfection de la musique, que la force de son éloquence. Ma fille, ce jeune homme a commencé en tremblant; tout le monde trembloit aussi. Il a débuté par un accent provençal ; il est de Marseille, il s'appelle Léné : mais, en sortant de son trouble, il est entré dans un chemin si lumineux ; il a si bien établi son discours; il a donné au défunt des louanges si mesurées ; il a passé par tous les endroits délicats avec tant d'adresse ; il a si bien mis dans tout son jour tout ce qui pouvoit être admiré ; il a fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce, que tout le monde, je dis tout le monde, s'en est écrié, et chacun étoit charmé d'une action si parfaite et si achevée. C'est un homme de vingt-huit ans, intime avec M. de Tulle, qui l'emmène avec lui dans son diocèse. Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. *Baptiste* avoit fait un dernier effort de toute la musique du roi. Ce beau *Miserere* y étoit encore augmenté ; il y a eu un *Libera* où les yeux étoient pleins de larmes. Ma chère

enfant, quelle espèce de lettre est-ce ceci? Je pense que je suis folle : à quoi peut servir une si grande narration ? Vraiment, j'ai bien satisfait le désir que j'avois de conter.

A LA MÊME.

Paris, 17 juin 1672.

Je viens d'apprendre une triste nouvelle, dont je ne vous dirai point le détail, parce que je ne le sais pas : mais je sais qu'au passage de l'Issel, M. de Longueville a été tué. Cette nouvelle accable. J'étois chez madame de la Fayette quand on vint l'apprendre à M. de la Rochefoucauld, avec la blessure de M. de Marsillac . et la mort du chevalier de Marsillac : cette grêle est tombée sur lui en ma présence. Il a été vivement affligé; ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater. Voilà Guitaut qui m'envoie un gentilhomme, qui vient de l'hôtel de Condé. Il me dit que M. le Prince a été blessé à la main. M. de Longueville avoit forcé la barrière,

où il s'étoit présenté le premier; il a été aussi le premier tué sur-le-champ, le reste est assez pareil. On nous représente M. le Prince dans ce bateau, donnant ses ordres partout avec ce sang-froid et cette vivacité divine qu'on lui connoît. Adieu, ma chère enfant; j'ai l'esprit un peu hors de sa place, quoique mon fils soit dans l'armée du roi; mais il y aura tant d'autres occasions, que cela fait trembler et mourir.

A LA MÊME.

Paris, 20 juin 1672.

Le péril extrême où se trouve mon fils; la guerre qui s'échauffe tous les jours; les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis et de nos connoissances, et qui peuvent apporter pis. La crainte qu'on a des mauvaises nouvelles, et la curiosité qu'on a de les apprendre; la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, et avec qui je passe une partie de ma vie: tout cela me déchire et me tue, et me fait mener une vie si

contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister. Vous n'avez jamais vu Paris comme il est ; tout le monde pleure, on craint de pleurer. Madame de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit ; je ne l'ai point vue, mais voilà ce que je sais. Mademoiselle des Vertus n'avoit qu'à se montrer ; ce retour si précipité marquoit bien quelque chose de funeste ; en effet, dès qu'elle parut : Ah ! mademoiselle, comment se porte M. mon frère ? Sa pensée n'osa pas aller plus loin. Madame, il se porte bien de sa blessure ; il y a eu un combat. Et mon fils ? on ne lui répondit rien. Ah ! mademoiselle, mon fils, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort ? Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. Ah ! mon cher fils, est-il mort sur-le-champ ? n'a-t-il pas eu un seul moment ? Ah ! mon Dieu, quel sacrifice ! Et là-dessus elle tombe sur son lit ; et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissemens, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables ; elle a tout éprouvé. Pour moi, je lui souhaite la

mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

Je vous conseille d'écrire à M. de la Rochefoucauld, sur la mort de son chevalier, et sur la blessure de M. de Marsillac : j'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure. Il est au premier rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison ; je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amuserai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime.

A LA MÊME.

Livri, 3 juillet 1672.

Vous devez avoir reçu des relations très-exactes ; elle vous auront fait voir que le Rhin étoit mal défendu : le grand miracle, c'est de l'avoir passé à la nage. M. le Prince et ses argonautes furent dans un bateau. Les premières troupes qu'ils rencontrèrent au-delà demandoient quartier, quand le malheur voulut que M. de Longueville, qui, sans doute, ne l'en-

tendit pas, s'approche de leurs retranchemens, et, poussé d'une bouillante ardeur, arrive à la barrière, où il tue le premier qui se trouve sous sa main. En même temps on le perce de cinq ou six coups. M. le duc le suit, M. le prince suit son fils, et tous les autres suivent M. le prince : voilà où se fit la tuerie, qu'on auroit, comme vous voyez, très-bien évitée, si l'on avoit su l'envie que ces gens-là avoient de se rendre; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence.

Le comte de Guiche a fait une action dont le succès le couvre de gloire, car si elle eût tourné autrement, il étoit criminel. Il se charge de reconnoître si la rivière est guéable; il dit qu'oui; elle ne l'est pas : des escadrons entiers passent à la nage, sans se déranger; il est vrai qu'il passe le premier, cela ne s'est jamais hasardé; cela réussit, il enveloppe des escadrons, et les force à se rendre : vous voyez bien que son honneur et sa valeur ne sont point séparés.

Un chevalier de Nantouillet étoit tombé de cheval; il va au fond de l'eau, il revient, il y rentre, il revient encore; enfin il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache, ce cheval le mène à bord;

il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard. Adieu, ma divine enfant; pardonnez le chagrin que j'avois d'avoir été si long-temps sans recevoir de vos lettres, elles me sont toujours si agréables, qu'il n'y a que vous qui puissiez me consoler de n'en point avoir.

A LA MÊME.

5 février 1674.

Il y a aujourd'hui bien des années, ma fille, qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses : je prie votre imagination de n'aller ni à droite ni à gauche : *cet homme-là, sire, c'etoit moi-même.* Il y eut hier trois ans, que j'eus une des plus sensibles douleurs de ma vie ; vous partîtes pour la Provence, où vous êtes encore. Ma lettre seroit longue, si je voulois vous expliquer toutes les amertumes que je sentis, et que j'ai senties depuis, en conséquence de cette première. Mais revenons, je n'ai point reçu de vos lettres

aujourd'hui ; je ne sais s'il m'en viendra ; je ne le crois pas, il est trop tard. J'en attendois cependant avec impatience ; je voudrois apprendre votre départ d'Aix, afin de pouvoir supputer un peu juste votre retour : tout le monde m'en assassine, et je ne sais que répondre. Je ne pense qu'à vous et à votre voyage.

L'archevêque de Reims revenoit hier fort vîte de St.-Germain ; c'étoit comme un tourbillon, il croit bien être un grand seigneur, mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passoient au travers de Nanterre, *tra*, *tra*, *tra* ; ils rencontrent un homme à cheval, *gare*, *gare* : ce pauvre homme veut se ranger, son cheval ne veut pas ; et enfin, le carosse et les six chevaux renversent, cul-par-dessus tête, le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus, que le carosse en fut versé et renversé. En même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient, et courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque et le cocher, et l'archevêque même, se mettent à crier : *Arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups.* L'archevêque, en racontant ceci, disoit :

« Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui auroirs rompu les bras et coupé les oreilles. » Adieu, ma très-chère et très-aimable, je ne puis vous dire à quel point je vous souhaite.

LETTRE

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Paris, 31 juillet 1675.

C'EST à vous que je m'adresse, mon cher comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France : c'est celle de M. de Turenne, dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles : le roi en a été affligé, comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde; toute la cour fut en larmes, et M. de Condom pensa s'évanouir. On étoit prêt d'aller se divertir à Fontainebleau, tout a été rompu : jamais un homme n'a été regretté si sincèrement. Tout ce quar-

tier où il a logé, et tout Paris, et tout le peuple, étoient dans le trouble et dans l'émotion ; chacun parloit et s'attroupoit pour regretter ce héros. Après trois mois d'une conduite toute miraculeuse, et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, vous n'avez plus qu'à y ajouter le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avoit le plaisir de voir décamper l'armée des ennemis devant lui ; et le 27, qui étoit samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche : son dessein étoit de donner sur l'arrière-garde, et il mandoit au roi à midi, que dans cette pensée, il avoit envoyé dire à Brissac qu'on fît des prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt, et qu'il enverra un courrier pour apprendre au roi la suite de cette entreprise ; il cachète sa lettre et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes ; on tire de loin, à l'aventure, un malheureux coup de canon, qui le coupe par le milieu du corps ; et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée : le courier part à l'instant, il arriva lundi, de sorte qu'à une heure l'une de l'autre, le roi eut une lettre de M. de Turenne, et la nouvelle de sa mort.

LETTRE

A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, 2 août 1675.

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon est inconsolable ; il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment. Il arrêta son carosse, comme il revenoit de Pontoise à Versailles : le cardinal ne comprit rien à ce discours. Comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il s'enfuit : le cardinal fit courir après, et sut ainsi cette terrible mort. Il s'évanouit. On le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. On paroît fort touché dans Paris de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne ; Montecuculli, qui s'en alloit, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra

bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisoient des cris qui s'entendoient de deux lieues : nulle considération ne pouvoit les retenir ; ils crioient qu'on les menât au combat : qu'ils vouloient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur, qu'avec lui ils ne craignoient rien, mais qu'ils vengeroient bien sa mort ; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui étoit à M. de Turenne, et qui est venu parler au roi : il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis, et les détails de la mort de son maître. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps ; vous pouvez penser s'il tomba de cheval, et s'il mourut : cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion, et puis on jeta un manteau sur son corps.

Notre cardinal sera sensiblement touché de cette perte. Il me semble, ma fille, que vous ne vous lassez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails. Adieu, ma chère enfant; je vous aime si passionnément, que si quel-

qu'un souhaitoit mon amitié, il devroit être content que je l'aimasse seulement autant que j'aime votre portrait.

A LA MÊME.

Aux Rochers, lundi 3 février 1676.

DEVINEZ ce que c'est, mon enfant, que la chose du monde qui vient le plus vîte, et qui s'en va le plus lentement; qui vous fait approcher le plus près de la convalescence, et qui vous en retire le plus loin; qui vous fait toucher l'état du monde le plus agréable, et qui vous empêche le plus d'en jouir; qui vous donne les plus belles espérances, et qui en éloignent le plus l'effet; ne sauriez-vous le deviner? *jetez-vous votre langue aux chiens?* c'est un rhumatisme. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, et dans cet état bienheureux, croyant pouvoir marcher, qui est tout ce que je souhaite, je me trouve bien enflée de tous côtés, les pieds, les jambes, les mains, les bras; et cette enflure, qui s'ap-

pelle ma guérison, et qui l'est effectivement, fait tout le sujet de mon impatience, et feroit celui de mon mérite, si j'étois bonne. Cependant, je crois que voilà qui est fait, et que dans deux jours, je serai en état de marcher : *Larmechin* me le fait espérer, *o che spero.* Je reçois de par-tout des lettres de réjouissance sur ma bonne santé, et c'est avec raison. Je me suis purgée une fois de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles; je m'en vais encore en reprendre; c'est le véritable remède pour toutes sortes de maux : on me promet, après cela, une santé éternelle; Dieu le veuille. Le premier pas que je ferai, sera d'aller à Paris : je vous prie donc de calmer vos inquiétudes; vous voyez que nous vous avons toujours écrit sincèrement. Avant que de fermer ce paquet, je demanderai à ma grosse main, si elle veut bien que je vous écrive deux mots : je ne trouve pas qu'elle le veuille; peut-être qu'elle le voudra dans deux heures. Adieu, ma très-belle et très-aimable; je vous conjure tous de respecter avec tremblement, ce qui s'appelle un rhumatisme; il me semble présentement que je n'ai rien de plus important à vous recommander.

A LA MÊME.

A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 23 septembre 1671.

Nous voilà, ma chère enfant, retombés dans le plus épouvantable temps qu'on puisse imaginer : il y a quatre jours qu'il fait un orage continuel ; toutes nos allées sont noyées, on ne s'y promène plus. Nos maçons, nos charpentiers gardent la chambre ; enfin j'en hais ce pays, et je souhaite votre soleil à tout moment ; peut-être que vous souhaitez ma pluie ; nous faisons bien toutes deux.

Nous avons à Vitré ce pauvre petit abbé de Montigni, évêque de Léon, qui part aujourd'hui, comme je crois, pour voir un pays beaucoup plus beau que celui-ci. Enfin, après avoir été balloté cinq ou six fois de la mort à la vie, les redoublemens de la fièvre ont décidé en faveur de la mort : il ne s'en soucie guère, car son cerveau est embarrassé ; mais son frère l'avocat-général s'en soucie beaucoup, et pleure très-souvent avec moi, car je vais le voir, et suis son unique consolation :

c'est dans ces occasions qu'il faut faire des merveilles. Du reste, je suis dans ma chambre à lire, sans oser mettre le nez dehors. Mon cœur est content, parce que je crois que vous vous portez bien ; cela me fait supporter les tempêtes, car ce sont des tempêtes continuelles : sans le repos que me donne mon cœur, je ne souffrirois pas impunément l'affront que me fait le mois de septembre ; c'est une trahison, dans la saison où nous sommes, au milieu de vingt ouvriers ! . . . . je ferois un beau bruit, *Quos ego ?*

Je poursuis cette *morale* de Nicole, que je trouve délicieuse ; elle ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie, mais j'en attends : car j'y trouve tout, et la conformité à la volonté de Dieu pourroit me suffire, si je ne voulois un remède spécifique. Enfin, je trouve ce livre admirable ; personne n'a encore écrit comme ces messieurs ; car je mets Pascal de moitié à tout ce qui est beau. On aime tant à entendre parler de soi et de ses sentiments, que, quoique ce soit en mal, on en est charmé. J'ai même pardonné *l'enflure* du cœur en faveur du reste, et je maintiens qu'il n'y a point d'autre mot pour expliquer la vanité et l'orgueil, qui sont proprement du vent : cherchez un autre mot,

j'acheverai cette lecture avec plaisir. Nous lisons aussi l'histoire de France depuis le roi Jean; je veux la débrouiller dans ma tête, au moins autant que l'histoire Romaine, où je n'ai ni parents, ni amis; encore trouve-t-on ici des noms de connoissance : enfin, tant que nous aurons des livres, nous ne nous pendrons pas: vous jugez bien qu'avec cette humeur, je ne suis point désagréable à notre mousse. Nous avons pour la dévotion ce recueil des Lettres de M. de Saint-Ceyran, que M. d'Andilly vous enverra, et que vous trouverez admirable. Voilà, mon enfant, tout ce que peut vous dire une vraie solitaire.

On me mande que madame de Verneuil est très-malade. Le roi causa une heure avec le bon homme d'Andilly, aussi plaisamment, aussi bonnement, aussi agréablement qu'il est possible : il étoit aisé de faire voir son esprit à ce bon vieillard, et d'attirer sa juste admiration ; il témoigna qu'il étoit plein du plaisir d'avoir choisi M. de Pompone, qu'il l'attendoit avec impatience, qu'il auroit soin de ses affaires, sâchant qu'il n'étoit pas riche. Il dit au bon homme qu'il y avoit de la vanité à lui d'avoir mis dans sa préface de Josephe qu'il avoit quatre-vingts ans, que c'étoit

un péché ; enfin, on rioit, on avoit de l'esprit. Le roi ajouta qu'il ne falloit pas croire qu'il le laissât en repos dans son désert, qu'il l'enverroit quérir, qu'il vouloit le voir comme un homme illustre par toutes sortes de raisons. Comme le bon homme l'assuroit de sa fidélité, le roi dit qu'il n'en doutoit point, et que quand on servoit bien Dieu, on servoit bien son roi. Enfin, ce furent des merveilles ; il eut soin de l'envoyer dîner, et de le faire promener dans une calèche : il en a parlé un jour entier en l'admirant. Pour M. d'Andilly, il est transporté, et dit de moment en moment, sentant qu'il en a besoin, il faut s'humilier. Vous pouvez penser la joie que cela me causa, et la part que j'y prends. Je voudrois bien que mes lettres vous donnassent autant de plaisir que les vôtres m'en donnent.

A LA MÊME.

A Paris, vendredi 10 avril 1676.

PLUS j'y pense, ma fille, plus je trouve que je ne veux point vous voir pour quinze jours. Si vous venez à Vichi ou à Bourbon,

il faut que ce soit pour venir ici avec moi ; nous y passerons le reste de l'été et l'automne ; vous me gouvernerez, vous me consolerez ; et M. de Grignan viendra vous voir cet hiver, et fera de vous à son tour tout ce qu'il trouvera à propos. Voilà comme on fait une visite à une mère que l'on aime, voilà le temps qu'on lui donne, voilà comme on la console d'avoir été bien malade, et d'avoir encore mille incommodités, et d'avoir perdu la jolie chimère de se croire immortelle ; elle commence présentement à se douter de quelque chose, et qu'elle pourroit bien un jour passer dans la barque comme les autres. Enfin, au lieu de ce voyage de Bretagne, que vous avez une si grande envie de faire, je vous propose et vous demande celui-ci.

Mon fils s'en va, j'en suis triste, et je sens cette séparation. On ne voit à Paris que des équipages qui partent. Le chevalier est parti sans vouloir me dire adieu ; il m'a épargné un serrement de cœur, car je l'aime sincèrement. Vous voyez que mon écriture prend sa forme ordinaire ; toute la guérison de ma main se renferme dans l'écriture ; elle sait bien que je la quitterai volontiers, du reste, d'ici à quelque temps. Je ne puis rien porter ; une cuiller me paroît la machine du monde ; et je suis

encore assujétie à toutes les dépendances les plus fâcheuses et les plus humiliantes que vous puissiez vous imaginer; mais je ne me plains de rien, puisque je vous écris. La duchesse de Sault vient me voir comme une de mes anciennes amies; je lui plais : elle vint une seconde fois avec madame de Brissac; il faudroit des volumes pour vous conter les propos de cette dernière : madame de Sault vous plairoit et vous plaira. Je garde ma chambre très-fidellement, et j'ai remis mes Pâques à dimanche, afin d'avoir dix jours à me reposer. Madame de Coulanges apporte au coin de mon feu les restes de sa petite maladie : je lui portai hier mon mal de genou et mes pantoufles. On y envoya ceux qui me cherchoient; ce fut des Schomberg, des Senneterre, des Cœuvre, et mademoiselle de Méri que je n'avois point encore vue. Elle est, à ce qu'on dit, très-bien logée; j'ai fort envie de la voir dans son château. Ma main veut se reposer, je lui dois bien cette complaisance pour celle qu'elle a pour moi.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Je vais partir de cette ville,
Je m'en vais mercredi tout droit à Charleville;
Malgré le chagrin qui m'attend.

Je n'ai pas jugé à propos d'achever ce

couplet, parce que voilà mon histoire dite en trois vers. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai de voir ma mère dans l'état où elle est; je pense que vous serez aussi aise que je le suis, quand vous la verrez à Bourbon, où je vous ordonne toujours de l'aller voir. Si vous suivez mon avis, vous serez bien plus heureuse que moi; vous verrez ma mère, sans avoir le chagrin d'être obligée de la quitter dans deux ou trois jours: c'est un chagrin pour moi qui est accompagné de plusieurs autres que vous devinez sans peine. Enfin, me voilà guidon, guidon éternel, guidon à barbe grise : ce qui me console, c'est qu'on a beau dire, toutes choses de ce monde prennent fin, et qu'il faudra bien que celle-là soit de ce nombre. Adieu, ma belle petite sœur, souhaitez-moi un heureux voyage : je crains bien que l'âme intéressée de M. de Grignan ne vous en empêche; cependant je compte, comme si tous deux vous aviez quelque envie de me revoir.

MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

Je crois, M. le comte, que vous comprenez assez l'envie que j'ai de voir madame votre femme. Sans être le *charbonnier* chez vous, je trouve que par un style tout opposé, vous êtes plus le maître que tous les *charbonniers* du monde. Rien ne se préfère à vous, en quelque état que l'on puisse être : mais soyez généreux, et quand on aura fait encore quelque temps la bonne femme, amenez-la vous-même par la main faire la bonne fille. C'est ainsi qu'on s'acquitte de tous ses devoirs, et c'est le seul moyen de me redonner la vie et de me persuader que vous m'aimez autant que je vous aime.

A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, 10 janvier 1680.

Si j'avois un cœur de cristal, où vous puissiez voir la douleur triste et sensible

dont j'ai été pénétrée en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connoîtriez bien clairement avec quelle vérité je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature, qui m'a fait venir en ce monde beaucoup devant vous pour être votre mère : la raison et la règle veulent que je parte la première, et Dieu sait avec quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi. Il est impossible que la justice de ce sentiment ne vous touche pas autant que j'en suis touchée : de-là, ma fille, vous n'aurez point de peine à vous représenter quelle sorte d'intérêt je prends à votre santé. Je vous conjure par toute l'amitié que vous avez pour moi, de ne m'écrire qu'une feuille tout au plus : dites à quelqu'un de m'écrire, et même ne dictez pas, cela fatigue. Enfin, je ne puis plus trouver de plaisir à ce qui me charmoit autrefois dans votre absence, et vos grandes lettres me font plus de mal qu'à vous; je vous prie de m'ôter cette peine; il m'en reste encore assez. Eh! ma chère enfant, ne songez qu'à vous, n'oubliez rien de tout ce qui doit vous soulager; vous connoissez trop l'amitié pour douter de tout ce que je souffre, quand je pense

à l'état où vous êtes, et cette pensée ne s'éloigne pas de moi. Adieu, ma très-chère bonne; je ne sais rien; je crois même qu'en faisant mes lettres un peu moins infinies, je vous jetterai moins de pensées, et moins d'envie d'y répondre; c'est ce que je désire, ne pouvant jamais vouloir que ce qui vous est avantageux.

A LA MÊME.

Aux Rochers, 26 juin 1680.

QUAND je trouve les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils sont froids et vilains. Nous avons fait deux admirables feux devant cette porte; c'étoit la veille et le jour de Saint-Jean: il y avoit plus de trente fagots, une pyramide de fougères, qui faisoit une pyramide d'ostentation; mais c'étoit des feux à profit de ménage, nous nous y chauffions tous On ne se couche plus sans fagot, on a repris ses habits d'hiver; cela durera tant qu'il plaira à Dieu. Je fais ici des promenades qui me font sentir l'amertume de votre absence, plus tristement

encore que vous ne pouvez sentir la mienne au milieu de votre république; car assurément la compagnie de Grignan est si bonne et si grande, qu'elle doit vous donner plus de dissipation que le milieu de Paris. Je serois fort heureuse dans ces bois, si j'avois une feuille qui chantât ; ah, la jolie chose qu'une feuille qui chante! et la triste demeure qu'un bois où les feuilles ne disent mot, et où les hiboux prennent la parole. Je suis une ingrate ; ce n'est que les soirs, et j'y entends mille oiseaux tous les matins. Dieu vous conserve les bonnes et solides pensées qu'il vous donne : vous parlez aussi sagement de tous les plaisirs, et de tout ce qui n'est point en votre puissance, que la philosophie chrétienne n'en sait pas davantage. Vous êtes, en vérité, et bien aimable et bien estimable, et bien aimée et bien estimée.

A M. DE COULANGES, QUI ÉTOIT A ROME EN CE TEMPS-LA.

A Grignan, le 23 juin 1691.

Mon cher Coulanges, hélas! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou; cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne. Quoi! vous criez! vous vous plaignez! vous ne dormez plus! vous ne mangez plus! vous ne buvez plus! vous ne chantez plus! vous ne riez plus! Quoi! la joie et vous, ce n'est plus la même chose? Cette pensée me fait pleurer; mais pendant que je pleure, vous êtes guéri: je l'espère et je le souhaite. Ces jolis couplets que vous avez envoyés à madame de Nevers, malgré votre goutte, ne sont point assurément les derniers que vous aurez faits; ils sont très-dignes de vous en attirer d'autres. Je ne sais pourquoi vous ne recevez point nos lettres, et encore moins pourquoi vous ne faites point un pape: à voir comme vous vous y êtes pris d'abord, je croyois qu'il n'y eût rien

au

au monde de si aisé ; mais nous voyons, au contraire, qu'il n'y a rien de si difficile. Revenez donc nous voir, mon cher voisin ; venez nous embrasser.

AU MÊME.

A Grignan, 26 juillet 1691.

Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très-subite de M. de Louvois, que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, étoit si étendu, qui étoit le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps ; je voudrois bien donner un coup d'échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. Faut-il raisonner sur cette

étrange aventure ? non, en vérité : il faut y réfléchir dans son cabinet. Voilà le second ministre que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome ; rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachoient tous deux à la terre.

AU MÊME.

A Grignan, le 3 février 1695.

MADAME de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil ; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas ! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris : nous sommes exposés à tous les vents ; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable ; c'est à qui nous insultera ; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres. Toutes nos rivières sont prises : le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas ; nos écritoires sont gelées ; nos plumes ne sont plus conduites par nos

doigts qui sont transis ; nous ne respirons que de la neige ; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur ; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'étendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. Contez un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers. Le froid me glace, et me fait tomber la plume des mains. Où êtes-vous ? à Saint-Martin, à Meudon, à Baville ? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et jeune Coulanges ?

A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, le 3 février 1695.

Ah ! ne me parlez point de madame de Meckelbourg, je la renonce : comment peut-on, par rapport à Dieu, et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres, dont on étoit accablé dans ces

derniers temps? Mais comment peut-on vouloir paroître aux yeux du monde, ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au-delà du tombeau, comment veut-on lui paroître la plus avare personne du monde, avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien; avare pour elle-même, puisqu'elle se laissoit quasi mourir de faim; et, en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette horrible passion, paroître aux yeux du public l'avarice même? Ma chère madame, je parlerois un an sur ce sujet; j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain; et c'est m'offenser personnellement, que d'en user comme vient de faire madame de Meckelbourg. Nous nous étions fort aimées autrefois, nous nous appelions sœurs: je la renonce, qu'on ne m'en parle plus. Parlons de notre hôtel de Chaulnes, c'est justement le contraire: ce sont des gens adorables, et qui font un usage admirable de leur bien; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre; les pauvres se sentent de leur magnificence; enfin, ce sont des gens qu'on ne sauroit trop aimer, et honorer, et admirer.

MADAME LA COMTESSE DE GRIGNAN, SUR LA MORT DE SA MÈRE, AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

18 avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, monsieur, de renouveler ma douleur, en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd point de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut ni l'augmenter, ni le diminuer. Je suis très-persuadée, monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes : la bonté de votre cœur m'en répond ; vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparable ; rien n'est plus digne de vos regrets : et moi, monsieur, que ne perds-je point ? Quelles perfections ne réunissoit-elle point, pour être à mon égard, par différens caractères, plus chère et plus précieuse ! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans

l'amertume des larmes et des gémissemens. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours ; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de la société. Il est bien vrai, monsieur, il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation, et tant de privations. J'étois bien loin d'y être préparée; la parfaite santé dont je la voyois jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avoient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal; je le souffre et le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connois, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous aimer plus que je ne fais.

M. LE MARQUIS DE GRIGNAN AU MÊME.

A Grignan, le 23 mai 1696.

Vous comprenez mieux que personne, monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de madame de Sévigné vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle; et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour-

lesquelles madame de Sévigné avoit un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons : et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer. J'espère, monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimoit infiniment, contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps : je l'estime et la souhaite trop pour ne pas la mériter un peu. J'ai l'honneur, etc.

LETTRES
DE MADAME DE MAINTENON.

A MADAME DE CHANTELOU.

Passy, 28 avril 1666.

Me voilà, madame, bien éloignée de la grandeur prédite ! Je me soumets à la Providence : et que gagnerois-je à murmurer contre Dieu ? On m'a envoyé à M. Colbert, mais sans fruit. J'ai fait présenter deux placets au roi, où l'abbé Tétu a mis toute son éloquence : ils n'ont pas seulement été lus. Oh ! si j'étois dans la faveur, que je traiterois différemment les malheureux ! Qu'on doit peu compter sur les hommes ! quand je n'avois besoin de rien, j'aurois obtenu un évêché ; quand j'ai besoin de tout, tout m'est refusé. Madame de Chalais m'a offert sa protection, mais du bout des lèvres. Madame de Lionne m'a dit : *Je verrai, je parlerai*, du ton dont on dit le contraire. Tout le

monde m'offre ses services, et personne ne m'en a rendu. Le duc est sans crédit, le maréchal occupé à demander pour lui-même : enfin, madame, il est très-sûr que ma pension ne sera point rétablie. Je crois que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves ; il appelle ses enfants par les adversités : qu'il m'appelle ! je le suivrai dans la règle la plus austère : je suis aussi lasse du monde, que les gens de la cour le sont de moi. Je vous remercie, madame, des consolations chrétiennes que vous m'offrez, et des bontés que mon frère m'écrit que vous daignez lui témoigner.

A LA MÊME.

Paris, 11 juillet 1666.

Je n'irai point en Portugal, madame ; c'est une chose décidée. Ces jours passés, madame de Thiange me présenta à sa sœur, lui disant que je devois partir incessamment pour Lisbonne. Pour Lisbonne, dit-elle ! mais cela est bien loin : il faut rester ici. Albert m'a parlé de vous, et je connois tout votre mérite. J'aimerois

mieux, disois-je en moi-même, qu'elle connût toute ma misère. Je la lui peignis, mais sans me ravaler : elle m'écoutoit avec attention, quoiqu'elle fût à sa toilette. Je lui dis que ma pension étoit supprimée ; que j'avois sollicité en vain M. Colbert ; que mes amis avoient inutilement présenté des placets au roi ; que j'étois obligée de chercher hors de ma patrie une subsistance honnête ; que la longueur du chemin ne m'effrayoit point, puisque j'avois fait, dès mon enfance, celui de l'Amérique. Enfin, madame de la Fayette auroit été contente du vrai de mes expressions et de la brièveté de mon récit. Madame de Montespan en parut touchée, et m'en demanda le détail dans un mémoire qu'elle se chargea de présenter au roi : je la remerciai très-affectueusement ; j'écrivis à la hâte mon placet, et j'en fus aussi contente que si notre abbé y avoit mis tout son esprit. Je le lui fis remettre par la bonne dame. Le roi l'a, dit-on, reçu avec bonté : peut-être la main qui l'a offert l'aura rendu agréable. M. de Villeroi s'est joint à elle ; c'est presque le seul homme de ma connoissance que je n'avois pas prié de me servir, et le seul qui m'ait servi. Enfin, ma pension est rétablie sur le même pied que la reine me

l'avoit accordée : deux mille liv. c'est plus qu'il n'en faut pour ma solitude et pour mon salut.

A MONSIEUR D'AUBIGNÉ.

1675.

On n'est malheureux que par sa faute ; ce sera toujours mon texte, et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère, au voyage d'Amérique, aux malheurs de votre père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse, et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés l'un et l'autre du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étoient si peu de chose, que nous bornions nos vœux à trois mille livres de rente : nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seroient pas remplis ! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantiez si fort; soyons contents. Si les biens nous viennent, recevons-les de la main de Dieu; mais n'ayons point de vues trop vastes. Nous avons le nécessaire et le commode ;

commode ; tout le reste n'est que cupidité. Tous ces désirs de grandeur partent du vide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes sont payées ; vous pouvez vivre délicieusement sans en faire de nouvelles : que désirez-vous de plus ? Faut-il que des projets de richesse et d'ambition vous coûtent la perte de votre repos et de votre santé ! Lisez la vie de Saint-Louis, vous verrez combien les grandeurs de ce monde sont au-dessous des désirs du cœur de l'homme. Il n'y a que Dieu qui puisse le rassasier. Je vous le répète, vous n'êtes malheureux que par votre faute. Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne seroit que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur ; si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules ; il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. Vous ne penserez pas bien, tant que vous vous porterez mal ; dès que le corps est dans l'abattement, l'âme est sans vigueur. Adieu, écrivez-moi plus souvent, et sur un ton moins lugubre.

A MADAME D'AUBIGNÉ.

Le 3 janvier 1681.

Je demande tous les jours à Dieu, ma très-chère enfant, qu'il vous conduise dans ses saintes voies. On ne fait pas ces vœux-là dans le monde : je les fais au milieu de la cour, où il ne faut qu'être pour haïr le monde et ses plaisirs. J'y éprouve bien que Dieu seul peut remplir le vide du cœur de l'homme. Croyez, ma fille, que toutes les choses que vous vous figurez si délicieuses, et que vous m'enviez peut-être, ne sont que vanité et affliction d'esprit. La cour est comme ces perspectives qui veulent être vues dans l'éloignement ; je ne puis vous y placer ; et quand je le pourrois, je ne le ferois pas. Aimez votre mari, et vous serez heureuse. Vous êtes indolente et mal-saine ; tournez ces inconvénients au profit de votre salut. J'approuve fort que vous ne vous exposiez pas aux visites ; si le monde ne vous gâtoit pas, il vous ennuieroit. Vous savez combien je vous aime ; faites que je vous aime

davantage : ne faites pas de nouvelles liaisons ; connoissez avant que d'aimer. Je suis votre sœur, votre mère, votre amie.

A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

Chantilli, 11 mai 1693.

Je vous aime trop, ma chère nièce, pour ne pas vous dire vos vérités, je les dis bien aux demoiselles de Saint-Cyr : et comment vous négligerois-je, vous que je regarde comme ma propre fille ? Je ne sais si c'est vous qui leur inspirez la fierté qu'elles ont, ou si ce sont elles qui vous donnent celle qu'on admire en vous. Quoi qu'il en soit, vous serez insupportable, si vous ne devenez humble. Le ton d'autorité que vous prenez, ne vous convient point. Vous croyez-vous un personnage important, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le roi va tous les jours ? Le lendemain de sa mort, ni son successeur, ni tout ce qui vous caresse, ne vous regardera, ni vous, ni Saint-Cyr Si le roi meurt avant que vous soyez mariée, vous épouseriez un gentilhomme de pro-

vince, avec peu de bien et beaucoup d'orgueil. Si, pendant ma vie, vous épousez un seigneur, il ne vous estimera, quand je ne serai plus, qu'autant que vous lui plairez, et vous ne lui plairez que par la douceur, et vous n'en avez point. Je ne suis point prévenue contre vous; mais je vois en vous un orgueil effroyable. Vous savez l'évangile par cœur; et qu'importe, si vous ne vous conduisez point par ses maximes? Songez que c'est uniquement la fortune de votre tante qui a fait celle de votre père, et qui fera la vôtre; et moquez-vous des recpects qu'on vous rend. Vous voudriez vous élever même au-dessus de moi : ne vous flattez point : je suis très-peu de chose, et vous n'êtes rien. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous en avez l'esprit. Je consentirois de bon cœur que vous en eussiez moins, pourvu que vous perdissiez cette présomption ridicule devant les hommes, et criminelle devant Dieu. Que je vous retrouve, à mon retour, modeste, douce, timide, docile; je vous en aimerai davantage. Vous savez quelle peine j'ai à vous gronder, et quel plaisir j'ai à vous en faire.

A MADAME DE LA MAISON-FORT.

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans des troubles d'esprit, vous en serez plus humble, et vous sentirez par votre expérience, que nous ne trouvons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayons. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur : ce que je ne dis pas par rapport à la profession où vous vous êtes engagée. Salomon vous a dit, il y a long-temps, qu'après avoir cherché, trouvé et goûté de tous les plaisirs, il confessoit que tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir. Que ne puis-je vous donner toute mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs,

j'ai été aimée par-tout ; dans un âge un peu avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit, je suis venue à la faveur : et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois : alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre : on a des chagrins ; mais on a aussi une solide consolation, et la paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

A MAD. LA DUCHESSE DE VENTADOUR.

Comptez, ma chère duchesse, qu'il n'y aura jamais de paix pour ceux qui résistent à Dieu. S'il y a quelque joie au monde, elle est réservée à la conscience pure ; la mauvaise conscience trouve un enfer dans le lieu des plaisirs. Que la paix

qui vient de Dieu est différente des fausses joies du siècle ! elle calme les passions, elle nourrit la pureté des mœurs, elle est inséparable de la justice; elle unit au plus grand et au plus aimable des êtres; elle fortifie contre les tentations.

Mais comment acquérir cette paix ? par un exercice habituel des devoirs qu'impose la religion. Dans cet état de piété, on a souvent des troubles ; mais Dieu ne nous fait sentir notre foiblesse que pour nous redonner de nouvelles forces, que nous tirons de la connoissance de cette foiblesse même. L'essentiel est de ne jamais agir contre la lumière intérieure, et de suivre Dieu par-tout où il veut nous conduire.

Ce qui vous rebute, ma chère duchesse, c'est que vous ne voyez que ce que la religion vous demande, sans voir ce qu'elle vous donne. Vous frémissez en considérant ce qu'elle fait faire ; que vous seriez ravie, si vous saviez ce qu'elle fait aimer ! n'attachez pas les yeux sur les croix qu'elle vous présente : vous ignorez encore combien elle les rend légères. Point de joug plus doux que celui du Seigneur : ceux qui sont à lui sont toujours contents ; et s'il est pour eux quelques moments d'inquiétudes et d'ennui, c'est dans les instants où ils n'en sont pas occupés.

Laissez faire Dieu en vous : livrez-vous à la grâce, mais sans mesure et sans condition. Malheur à ces âmes lâches et timides qui osent composer avec Dieu, et qui se partagent entre le monde et lui ! pourquoi la piété vous effraieroit-elle ? la religion n'a rien de dur : elle ne vous demande rien sans vous donner en même temps la force de l'exécuter.

Il n'est point nécessaire de quitter le monde ; mais il faut que le cœur y renonce : paroles amères, si vous ne vous rappeliez le vœu de votre baptême : vous n'êtes chrétienne qu'à ces conditions, et l'on ne fait que vous ramener à votre premier engagement.

Voilà, madame, les conseils que vous trouvez si bons : recevez-les comme une preuve bien sûre de l'intérêt que je prends à vous ; et pour m'en récompenser, gardez-m'en le secret, et brûlez ma lettre. Je connois le ridicule qu'on y trouveroit : mais je vous assure que je hasarderois pour vous quelque chose de plus que la raillerie du public.

A LA MÊME.

14 juin 1613.

Je vous assure, madame, que l'incommodité du roi a été moins que rien : il ne dormit pas la nuit, parce que les pois et les fraises l'avoient incommodé : on ne doit pas s'attendre qu'il vieillisse sans quelque incommodité. On ne peut rien ajouter à vos soins pour notre trésor; et la France sera bien contente de vous, si vous le rendez sain (M. le Dauphin). Il y a lieu de l'espérer : je n'ai jamais vu ni directement, ni indirectement qu'on vous accusât de le négliger; l'idée qu'on a de vous est bien différente : on croit que vous n'avez d'attention et de vie que pour lui, et qu'outre l'importance dont il est, vous avez une tendresse extrême pour sa très-charmante personne. Il est vrai, madame, que ma grande expérience me fait croire qu'il est inutile de se presser d'apprendre quelque chose aux enfants; il ne leur faut pas la moindre contrainte; et puisque vous voulez absolument que je vous donne quelques avis

je vais le faire, pourvu que vous me gardiez le secret, sans nulle exception. Comme on ne peut jamais avoir trop de raison et de vertu, je crois qu'on ne peut l'inspirer trop tôt. Je voudrois qu'on le dressât un peu au secret, en l'accoutumant à ne pas redire ce qu'on lui aura confié : je voudrois n'exiger rien de lui sans lui en rendre raison, il est dangereux de l'habituer à obéir aveuglément : car, ou il seroit gouverné, ou il voudroit être obéi de même : je voudrois qu'on lui inspirât l'humanité, et qu'on ne lui montrât jamais l'exemple de la moindre tromperie ; qu'il songeât à ce qui convient aux autres, et sur-tout qu'il fût reconnoissant. En voilà assez, ma chère duchesse, pour vous prouver que je ne puis rien vous refuser.

A MADAME DE DANGEAU.

Je ne puis vous dire, madame, combien je suis touchée de votre lettre ; elle est pleine d'amitié et de raison : nous pourrons bien ne nous en pas voir moins rarement ; car tantôt par l'une, tantôt par

l'autre, il se passe bien du temps à concerter un rendez-vous. Je ne m'accommode point du tout de vous avoir dans la maison, et de ne vous pas voir; quand vous avez tant fait que d'en ouvrir la porte, je ne voudrois pas perdre un moment du temps que vous pouvez me donner : mes prières, vous ayant ici, ne seroient pas sans distractions, et il seroit nécessaire pour ménager ma foiblesse de ne pas dire un mot. Je vous écouterois avec plaisir : vous êtes bien humble, si vous me croyez la tête meilleure que la vôtre, je ne connois personne si solide que vous; et si vous y mêlez du badinage, c'est un agrément de plus; mais la conduite n'est pas légère, ni la vertu superficielle : je la trouve seulement un peu trop austère pour vous et pour ceux qui vous aiment; nous en parlerons à la première visite; mais je vous conjure que ce ne soit que dans les premiers jours du carême, le temps sera plus doux, et la nuit ne nous séparera pas sitôt. Ne perdez point d'occasion, Madame, de persuader à nos amies de me regarder comme n'étant plus; je serois très-affligée qu'elles m'obligeassent en venant ici à les refuser. Madame la duchesse de Beauvilliers ne me l'a pas proposé, depuis que je l'en ai fait prier; et elle envoie souvent

savoir de mes nouvelles. Rien ne me paroît plus dur dans ma retraite, que de ne plus vivre avec vous, Madame! et jamais rien ne m'a plus flattée que le goût que je vous ai toujours vu pour moi. Dieu connoît ce qui nous est le plus sensible; et c'est souvent par-là qu'il nous prend; il faut s'y soumettre. J'avois hier toute la famille des d'Aubigné: il sont encore effrayés du danger que cette pauvre femme a couru; je voudrois qu'elle vît quelques personnes raisonnables, et qu'elle se coiffât comme vous; elle vint ici, il y a quelques jours, avec un petit bonnet qui la rendoit ridicule: elle n'est pas faite pour être coiffée en folle: et du reste, une femme à souhait pour sa famille. Je consens de n'être pas oubliée entre M. le maréchal de Villeroi, M. de Dangeau, vous et madame de Caylus: du reste, il ne faut plus nommer mon nom. Adieu, la plus aimable, la plus estimable et la plus respectable des femmes! la manière de le dire n'est pas jolie; mais c'est le fond de mon cœur.

(*Jeudi*). Vous n'avez jamais si bien écrit, madame! et j'ai lu votre lettre dès la première fois; ce qui ne m'a pas empêchée de la relire: seulement je n'ai pu déchiffrer le mot essentiel, et il n'en est aucun que je voulusse perdre.

Je suis bien en peine de la petite nièce : notre médecin fait grand cas de Chirac, et approuve fort qu'on le consulte. Je comprends parfaitement qu'un air de cour vous ait déplu, quoique vous aimiez celle à qui vous le faisiez ; mais il vaut mieux la voir dans un couvent. Est-il vrai, madame, que le comte de Mongon soit retiré à Saint-Sulpice pour toujours ? c'est une grande entreprise, et à laquelle plusieurs de ma connoissance ont perdu leur santé ; je suis presque aussi lasse des remontrances (du parlement) qu'on dit que l'est notre petit roi.

Je ne saisce que c'estque M. de Nonan, si ce n'est, que c'est un homme de qualité. La mort de M. de Simiane m'est assez indifférente : il n'en est pas de même de la faute de Brancas, à qui je souhaite toutes sortes de biens. Madame Bouchu sera une très-aimable duchesse : je me souviens même qui est l'archevèque de Cambrai, et qu'il partira sans bulles. Je ne démèle point ce que vous me dites de M. d'Argenson, ni pourquoi vous ne pouvez parler de lui gravement : ce n'est point une linotte. C'est à moi, madame, à dire : adieu ma joie, adieu, ma douceur, adieu tout le plaisirde ma vie, adieu toute ma consolation dans mes peines, adieu l'objet de mon

estime et souvent de mon admiration, adieu Badinage délicieux ! Je connois la tristesse paresseuse; mais je n'ai plus celle qui m'en tiroit à coup sûr : après tout, je ne m'en plains pas ; il est temps de souffrir, et d'expier nos plaisirs, quoiqu'assez innocents. Adieu donc, madame.

A MAD. LA DUCHESSE DE VENTADOUR.

16 Juin 1713.

Si on voyoit vos dernières lettres, Madame, on admireroit plus celle qui reçoit les avis que celle qui les donne; car il est plus ordinaire de savoir discourir que de prendre ce qu'on nous donne avec votre modestie et votre douceur : c'est une grande vertu en vous, madame, que Dieu a mise au-dessus de moi. Mais j'ai encore une chose à dire, c'est que, si vous suivez mes idées, votre éducation ne brillera point; tout le mérite sera pour l'avenir, et il n'en paroîtra rien dans le temps présent : feu Monseigneur savoit à cinq ou six ans mille mots latins, et pas un quand il fut maître

de lui. Vous voyez bien, madame, que le Roi est en bonne santé, puisque je n'ai point commencé par vous en rendre compte : il dîne chez moi. On a une grande passion de voir votre Prince à Saint-Cyr : le jardin est en beauté : il n'y a point de malade, mais il fait encore froid. Ne sauriez-vous guérir le maréchal de ses inquiétudes? Il croit voir mieux que moi l'état du Roi, et croit toujours tout perdu.

A MADEMOISELLE D'AUMALE.

18 janvier 1715.

Je voudrois glorifier Dieu en faisant connoître tout ce qu'il a fait pour moi ; mais je ne puis tout dire : j'ai tout brûlé, et heureusement je suis hors d'état de rien prouver. Ma vie qui, étant remplie des effets de la Providence, seroit agréable à ceux qui aiment Dieu, seroit fort ennuyeuse à ceux qui y chercheroient des intrigues et des évènemens, sans en trouver : cette vie n'est point faite pour ce siècle. Pourroit-on croire que dans ma

faveur je ne songeois jamais à moi, et que je n'y étois que pour les autres; que, lorsque je m'y croyois obligée, je donnois un conseil contre mon ami, et je demandois une grâce pour mon ennemi ? Quand ils le croiroient, quel amusement trouveroient à lire ces choses ceux qui n'aiment que des lectures agréables ? Je regarde ma vie comme un miracle, quand je fais réflexion que j'étois née très-impatiente, et que jamais le roi ne s'en est aperçu, quoique souvent je me sois sentie à bout, et prête à tout quitter. Dans les premiers temps de ma faveur, j'étois outrée quand le roi ne m'accordoit pas tout ce que je lui demandois pour mes parents : je pleurois quand j'étois seule ; sitôt que le roi entroit, je changeois de visage, et il me croyoit très-contente. Mon dessein a été d'abord de le retirer des femmes, et ensuite de le donner à Dieu : je n'aurois pu y réussir, si je n'avois été extrêmement complaisante : Dieu seul sait ce que j'ai souffert ; j'étois là pour sanctifier le roi, et pour souffrir quand il me contrarioit. Voyez, mademoiselle, si toutes ces choses seroient amusantes à lire : je n'écrirai point ma vie, puisqu'il ne me faudroit point faire toutes les œuvres de Dieu, et qu'encore une fois je ne veux point tout dire.

LETTRES
DE DIFFÉRENTS AUTEURS.

LETTRE DE SAINT-ÉVREMONT

A MONSIEUR LE COMTE DE LIONNE, PREMIER ÉCUYER DE LA GRANDE ÉCURIE.

Monsieur,

Si je pouvois m'acquitter de toutes les obligations que je vous ai, par des remerciments, je vous rendrois mille grâces très-humbles : mais comme la moindre des peines que vous avez prises pour moi vaut mieux que tous les compliments du monde, je vous laisserai vous payer vous-même du plaisir que sent un honnête homme d'en faire aux autres. Peut-être direz-vous que je suis un ingrat : si cela est, au moins ce n'est pas d'une façon ordinaire ; et connoissant la délicatesse de votre goût, je crois vous plaire mieux

par une ingratitude recherchée, que par une reconnoissance trop commune. Si par malheur ce procédé ne vous plaisoit pas; justifiez-moi vous-même, et par ce que vous avez fait pour moi, croyez que je sens tout ce que je dois sentir pour vous. Quelque succès que puissent avoir vos soins, je vous serai toujours infiniment obligé : les bonnes intentions de ceux qui veulent me rendre service, ont toujours quelque chose de fort doux et de fort agréable pour moi, quand même ils ne réussiroient pas. Si vous ne vous piquiez plus d'avoir des bras à casser et des jambes à rompre pour la campagne, que d'écrire, je vous dirois que votre lettre est aussi délicatement écrite qu'elle sauroit l'être.

AU MÊME.

Si je ne consultois que la discrétion, je pourrois vous épargner la fatigue de recevoir de mes lettres, et la peine que vous donnera une réponse, que par honnêteté vous me voudrez faire: mais comme je suis un homme à songer autant à mon

plaisir qu'au vôtre, vous trouverez bon que je prenne celui de vous entretenir, et tout ce que je puis faire pour vous, monsieur, est de n'en pas abuser par un trop fréquent usage. Si vous saviez la peine que j'ai à me contraindre là-dessus, vous me pardonneriez aisément ce que je fais, par la violence que je me donne à n'en pas faire davantage. Je suis revenu dans une cour, après avoir été quatre ans dans une république, sans plaisir, ni douceur; car je crois que la Haye est le vrai pays de l'indolence. Je ne sais comme j'ai ranimé mes sentiments; mais enfin il m'a pris envie de sentir quelque chose de plus vif; et quelque imagination de retourner en France, m'avoit fait chercher Londres, comme un milieu entre les courtisans francais et les bourguemestres de Hollande. Jusqu'ici je pouvois demeurer dans la pesanteur, ou, pour parler plus obligeamment, dans la gravité de messieurs de Hollande : car je ne me trouve guère plus avancé vers la France, que j'étois; et l'étude de vivacité que j'ai faite, nuit fort à mon repos, sans m'avancer vers les plaisirs : j'entends celui que j'imaginois à vous voir à Paris. M. le duc de Bouckinkant, votre ami, m'a dit que j'avois beaucoup d'obligations

à M. de Lionne, le ministre. Je vous prie de le remercier de ma part. Je suis un de ses admirateurs; mais mon admiration ne vaut pas la peine qu'il s'est donnée, et la seule générosité l'a fait agir aussi noblement. Je vous conjure d'en avoir assez pour vous souvenir quelquefois de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LETTRE DE BUSSY-RABUTIN

AU COMTE DE COLIGNY.

1674.

Quoi! vous avez passé vous-même à ma porte, à l'entrée de la nuit, sans venir coucher chez moi! Quoi! mon parent, mon ami, qu'il y a dix ans qu'il ne m'a vu, me faire un tour comme celui-là! Cela mériteroit que je ne vous fisse pas les reproches que je vous fais; ils sont trop obligeans pour une pareille action. Quand vous n'auriez pas eu le plaisir de me revoir, je vous aurois dit mille nouvelles, sur quoi nous aurions fait cent mille réflexions; nous nous serions montrés l'un

à l'autre la fermeté avec laquelle nous soutenons notre mauvaise fortune. Mais enfin, puisque tout cela vous est indifférent, je me contenterai de vous dire que je suis, etc.

A MADEMOISELLE DUPRÉ.

Je vous réveille aujourd'hui, mademoiselle : la bonne année me fournit une occasion de vous écrire; car j'aurois attendu sans cela de vos nouvelles et de celles du monde, ne sachant que dire d'un endroit où vous ne connoissez personne, et où il n'arrive rien qui donne de la curiosité. Ce n'est pas le temps de faire la description de la campagne : toute belle qu'elle est ici, les glaces et les neiges la rendent pareille aux endroits les plus sauvages. Je vous parlerai au printemps de nos prairies, de nos rivières, de nos oiseaux, de notre belle situation; et je vous dirai aujourd'hui, que je trouve encore plus de plaisir dans ma solitude, avec ma famille, et souvent bonne compagnie, que dans les petites villes, où il faut vivre avec des animaux qui ressem-

blent à des hommes, et avec qui on se divertit moins qu'avec les singes et les perroquets. Adieu, mademoiselle, je vous souhaite tous les bonheurs que je voulois vous souhaiter en commençant ma lettre; l'endroit n'y donne pas le prix.

A L'ÉVÊQUE D'AUTUN.

1690.

Bon jour, monsieur, et bonne année. Je vous assure que je vous la souhaite aussi heureuse qu'à moi-même; c'est-à-dire, que nous la passions dans la grâce de Dieu et en bonne santé. Je crois que ce sera assez : car, comme je ne songe pas à être maréchal de France, je ne pense pas, monsieur, que vous songiez à être cardinal. Cependant je suis persuadé qu'il y a bien des gens dans le sacré collége fort au-dessous de votre mérite, et, sans vanité, plusieurs officiers de la couronne qui ne me valent pas.

AU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG, SUR LA BATAILLE DE FLEURUS.

1690.

Tout le monde ici est ravi de votre victoire, monsieur. Il y a pourtant des degrés de joie, et je vous assure que la mienne est extrême ; car, depuis 1645, vous vous en souvenez, j'ai toujours fait profession de vous aimer et de vous estimer ; et de l'air dont vous vous y prenez, je vois bien que vous ne diminuerez jamais en moi ces sentiments, et que je serai toute ma vie, etc.

A MADAME DE GRIGNAN.

Vous m'avez écrit d'une encre si blanche, madame, que je n'ai lu que dix ou douze mots par-ci par-là de votre lettre, et ce n'a été que votre bon sens et le mien qui m'ont fait deviner le reste. C'est une

vraie encre à écrire des promesses qu'on ne voudroit pas tenir : de l'heure qu'il est, tout est effacé ; mais enfin il me souvient bien que vous m'y avez dit des choses obligeantes. J'espère que ces bontés auront fait plus d'impression sur votre cœur que sur votre papier. Si cela étoit égal, vous seriez la plus légère âme du monde. Pour l'amitié que je vous ai promise, madame, elle est écrite dans mon cœur avec des caractères qui ne s'effaceront jamais.

A LA DUCHESSE DE MONTAUSIER.

1665.

Il y a des temps, madame, où c'est manque de soins, de ne pas écrire à ses amis : il y en a d'autres, où c'est discernement. Il me semble qu'il est de meilleure grâce à un malheureux de se taire que de parler : ou il fatigue, s'il entretient de ses misères ; ou il est ridicule, s'il veut faire le plaisant. Je ne me suis pas donné l'honneur de vous écrire, depuis mon départ, pour éviter l'un ou l'autre de ces inconvéniens. J'ai trop de respect pour vous, madame, pour vous importuner de

mes

mes chagrins, et je ne suis pas assez fou pour vouloir rire. Je sais bien qu'il peut y avoir un milieu entre ces deux extrémités ; mais enfin le commerce des malheureux est rarement agréable à ceux qui sont dans la prospérité. Cependant, madame, il est des devoirs dont on ne doit point se dispenser ; et c'est pour m'en acquitter, que je vous assure aujourd'hui qu'on ne peut être avec plus d'estime et de respect que je suis, etc.

LETTRE DE RACINE

A BOILEAU.

Au camp devant Namur, 3 juin.

Nous sommes à l'heure que le siége est au corps de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écrivez qu'on le détaille à Paris ; ce qui seroit une étrange entreprise. On n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs au-deçà et

au-delà de la Meuse, où il a placé ses batteries. Il a conduit sa principale tranchée dans un terrain assez resserré, entre des hauteurs et une espèce d'étang, d'un côté, et la Meuse de l'autre. En trois jours, il a poussé son travail jusqu'à un petit ruisseau qui coule au pied de la contrescarpe, et s'est rendu maître d'une petite contre-garde revêtue, qui étoit en-deçà de la contre-escarpe ; et de-là, en moins de seize heures, a emporté tout le chemin couvert, qui étoit garni de plusieurs rangs de palissades ; a comblé un fossé large de dix toises, et profond de huit pieds, et s'est logé dans une demi-lune qui étoit au-devant de la courtine, entre un demi-bastion qui est sur le bord de la Meuse, à la gauche des assiégeants, et un bastion qui est à leur droite : en telle sorte que cette place si terrible, en un mot, Namur, a vu tous ses dehors emportés, dans le peu de temps que je vous ai dit, sans qu'il en ait coûté au roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons : tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes, quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol, qui fut pris hier dans le dehors, que notre

artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois batteries qui se croisent, et qui tirent continuellement sur de pauvres gens, qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps, dont le canon a emporté les têtes, comme si on les avoit coupées avec des sabres. Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des Gardes-Françaises, et ceux des Gardes-Suisses, se sont, entre autres, extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières, que vous entendrez avec plaisir. Un soldat du régiment des Fusiliers, qui travailloit à la tranchée, y avoit porté un gabion : un coup de canon vint, qui emporta son gabion. Aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser : un troisième coup de canon emporta le troisième gabion. Le soldat dit : « j'irai, » mais j'y serai tué. » Il y alla ; et en posant son quatrième gabion, il eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il

revint soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : « je l'avois bien dit. » Il fallut lui couper le bras, qui ne tenoit presque à rien. : il souffrit cela, sans desserrer les dents; et, après l'opération: il dit froidement : *Je suis donc hors d'état de travailler*; *c'est maintenant au roi à me nourrir.* Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de narration; mais assurez-vous qu'elle est fort vraie. Je vous dirai donc en deux mots, pour l'achever, qu'apparemment la ville sera prise en deux jours. Il y a déjà une grande brèche au bastion, et même un officier vient, dit-on, d'y monter avec deux ou trois soldats, et s'en est revenu, parce qu'il n'étoit point suivi, et qu'il n'y avoit aucun ordre pour cela. Vous jugez bien que ce bastion ne tiendra guère, après quoi il n'y a plus que la vieille enceinte de la ville, où les assiégés ne nous attendront pas. Mais vraisemblablement la garnison laissera faire la capitulation aux bourgeois, et se retirera dans le château, qui ne fait pas plus de peur à M. de Vauban que la ville.

DU STYLE
DES LETTRES DE COMMERCE.

UNE lettre de commerce ne doit être que l'exposition nette et concise de ce qu'un négociant propose, demande ou envoie à son correspondant. La brièveté et la netteté en sont les deux grandes règles. Ne dire que ce qu'il faut, et l'énoncer clairement, c'est ce qui en constitue le mérite, parce que, dans les affaires de négoce, l'utilité réciproque est la seule chose qu'on envisage, et que d'ailleurs le négociant, qui a besoin de son temps, doit le ménager pour lui-même, et avoir la même attention pour les autres. Ainsi les cérémonies, les compliments, et plus encore l'esprit, l'enjouement, la plaisanterie doivent en être bannis ou y trouver rarement place. On entre en matière sans préambule, et l'on passe d'un article à l'autre sans chercher de transition. Ce seroit un défaut de paroître s'occuper le moins du monde de la manière dont on doit s'énoncer : on ne s'amuse guère à

tourner des phrases quand on a la tête remplie d'affaires. Un langage éloquent et fleuri ne peut être ici de saison ; il ne faut cependant pas être simple aux dépens de la pureté de la langue. Ce que dit Boileau :

> Sur-tout qu'en vos écrits la laugue révérée,
> Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée,

s'étend à tous les genres, et ne souffre point d'exceptions. On ne peut donc approuver une sorte de jargon que se sont fait beaucoup de négociants. Par exemple : *J'ai reçu votre chère lettre*, ou *la chère vôtre* (1), etc. *En conséquence de votre honorée ; la très-honorée vôtre. En réponse à la chère vôtre*, ou *à votre chère...*, *vous prions.... vous mandons...* nous vous *retournons* ou *acheminons.... afin que ne fassiez faute, que passerez,... le* 10 *de l'expiré* ou *de l'écoulé*, etc.

Il en coûteroit peu de dire, pour s'ex-

---

(1) La manière dont les marchands commencent leurs lettres : J'ai reçu la *vôtre* du 20, en réponse à la *vôtre*, ne peut passer que parmi eux. Le pronom *vôtre* étant ici pronom relatif, et rappelant l'idée d'une chose qui n'a pas précédé, puisque le mot lettre n'a pas été exprimé, n'est pas bien employé. Il est plus exact de dire : J'ai reçu votre lettre du 20, etc.

primer exactement : J'ai reçu *votre lettre* du 10, du 12.... en réponse ou pour répondre *à votre lettre* obligeante.... *nous* vous prions, *nous* vous mandons, afin que *vous* ne fassiez *pas* faute, que *vous* passerez....

A l'égard du titre, les marchands qui se connoissent omettent souvent entre eux le mot *Monsieur*, ou l'insèrent dans la première ligne de la lettre. On sent assez les avantages d'un titre simple dégagé de qualifications pénibles et ridicules.

Quant à la forme, on met ordinairement en haut ou à la tête de la lettre, sur la gauche, le nom du correspondant à qui l'on écrit et le nom de la ville où il demeure ; et, sur la droite, le lieu d'où l'on écrit, et la date. On laisse environ un doigt de blanc, et l'on commence le texte de la lettre. Entre négocians, on écrit les pages sans laisser les revers blancs, en quoi l'on s'écarte des lettres de cérémonie ; la marge est d'ordinaire d'un petit doigt. On termine la lettre par quelque assurance de son zèle et de son dévouement, etc., en cette manière : *Je suis* (nous sommes) *votre très-humble serviteur ; agréez, Monsieur, l'assurance* ou *les assurances de mon sincère* (ou *parfait*) *dévouement* (attachement, etc.) *recevez*,

Monsieur, *mes* (nos) *remercîments*; *agréez les assurances de mon* (notre) *dévouement et de ma* (notre) *reconnoissance*, *et les assurances du plaisir que j'aurois à vous être utile* (à vous servir, etc.) *Nous vous prions de* (veuillez) *nous donner vos ordres ulterieurs*, *et agréez les assurances*, etc. Cependant l'usage a prévalu depuis quelque temps, de terminer par la simple signature. Cette manière est à peu-près généralement établie aujourd'hui : on doit observer de la placer assez près de la dernière ligne, afin qu'on ne puisse rien mettre au-dessus, et en abuser au détriment de celui qui écrit.

La crainte de s'attirer des affaires fâcheuses ou de faire arrêter ses lettres, exige la plus grande réserve en fait de nouvelles politiques, sur-tout lorsqu'on écrit en pays étranger. Cependant les évènemens ont la plus grande influence sur le commerce ; de la baisse et de la hausse des fonds, etc., suivant les circonstances. Une déclaration de guerre, un armistice, un traité de paix, la perte ou le gain d'une bataille, connus à temps donnent souvent lieu à des spéculations très-avantageuses. On peut faire de ces nouvelles l'objet d'une lettre particulière, ou au moins, si on les annonce dans celle où il s'agit de ses af-

faires, on peut se dispenser de faire des réflexions. Il est inutile de remarquer que si le style des négocians doit être concis et simple, lorsqu'ils traitent avec leurs semblables, il peut aussi être plus orné, plus poli, lorsqu'ils écrivent à des supérieurs.

LETTRE

D'UNE MARCHANDE A SON PARENT, POUR LE PRIER DE LUI PRÊTER UNE SOMME D'ARGENT.

Mon cher parent,

Connoissant depuis long-temps votre générosité et votre bienveillance, je prends la liberté de m'adresser à vous pour une somme d'argent, dont j'ai besoin en ce moment. Vous savez avec quelle économie j'ai toujours vécu; vous n'ignorez pas sans doute tous les malheurs qui me sont arrivés. Eh bien! mon cher parent, je suis contrainte de vous avouer que je me trouve actuellement dans une très-mauvaise position; et si vous n'avez pas la bonté de me prêter la somme de 1500 fr.

dont j'aurois besoin pour mettre ordre à mes affaires, je serai forcée de faire faillite. Vous êtes naturellement trop obligeant et trop généreux, pour me refuser ce que je vous demande ; ainsi j'ose compter sur vous. D'ailleurs, soyez bien persuadé que vous ne perdrez rien, et que vous n'aurez pas obligé une ingrate, mais une personne qui veut toujours conserver votre estime et votre amitié, et qui sera toujours disposée à vous prouver combien elle est sincèrement,

Mon cher parent,

Votre très-attachée parente,

LETTRE

D'UNE JEUNE MARCHANDE A UN MARCHAND EN GROS.

Monsieur,

Sur la recommandation d'un voisin, qui s'est beaucoup étendu sur votre réputation, je crois devoir, en entrant dans le commerce, m'adresser à vous pour vous prier de m'envoyer une certaine quantité de marchandises convenables à une jeune

personne qui commence, de la première qualité et aux prix les plus raisonnables. Ce que je me crois d'autant plus fondée à espérer, que mon intention est qu'à l'avenir toutes les affaires que nous ferons, soient au comptant.

Je suis,

Monsieur,

Votre très-humble servante,

RÉPONSE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Madame,

En réponse à l'honneur de la vôtre du 6 courant, je vous enverrai par la diligence de demain une petite partie des articles que je tiens, et que je vous soumets comme un échantillon de leur qualité et de la modération de leurs prix. S'il vous plaisoit de renouveler votre commande, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me montrer digne de votre bienveillance. Je suis, en faisant des vœux sincères pour vos succès,

Madame,

Votre reconnoissant serviteur,

LETTRE D'AVIS

POUR ENVOI DE MARCHANDISES, PAR UNE DAME A UNE AUTRE.

Madame,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de faire partir les marchandises que vous m'avez demandées, par votre lettre en date du 15 courant. Je crois que vous les recevrez le 23 ou 24 au plus tard; j'espère aussi que vous en serez contente, et qu'elles n'éprouveront aucun dommage, puisque je les ai bien recommandées au voiturier qui doit vous les amener. Aussitôt qu'elles vous seront parvenues, je vous prie de m'en accuser réception. Vous verrez que la facture porte 4836. Je ne vous gêne point pour le paiement de cette somme; mais s'il vous étoit possible de m'en faire passer le montant dans quelques mois, vous obligeriez infiniment celle qui sera toujours très-flattée de pouvoir mériter votre confiance, et qui a l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-humble servante,

INFORMATION

AU SUJET D'UNE JEUNE PERSONNE.

M.r L.... à.... *P..... le* 16....

Je désirerois trouver en ce moment une jeune personne qui voulût entrer chez moi en apprentissage. Il s'en présente un assez grand nombre, mais aucune d'elles ne me convient, parce que j'ai pour principe de ne point prendre de jeunes gens de notre ville. Vous m'avez parlé il y a quelque temps d'une jeune demoiselle pour laquelle vous vous intéressez; si elle n'est point encore placée, je vous prierois de me donner des renseignements sur ses dispositions, son caractère, son activité, ses parents, son éducation: vous me direz enfin si vous la croyez propre au commerce.

Les détails que je vous demande suffiront pour pouvoir juger si cette jeune personne pourra remplir mes vues dans mon magasin. Déjà vous m'avez procuré un excellent sujet dont je suis fort contente. Agréez l'hommage de la reconnoissance avec laquelle je suis, etc.

RÉPONSE.

M.r D.... à..... L...., le.....

Je suis sensible à la confiance dont vous m'honorez par votre lettre du 16 de ce mois. La jeune demoiselle dont je vous ai parlé est actuellement dans sa quinzième année; elle est vive, elle a de l'esprit, et elle a été accoutumée dès son enfance à mettre en tout de l'ordre et de l'activité : d'après le goût qu'elle a toujours montré pour le commerce, son père l'a vouée de bonne heure à cet état, et lui a donné de bons maîtres d'écriture, d'arithmétique et de géographie. En général il règne dans toute sa famille un caractère de droiture, de bon cœur et de probité.

Voilà ce que je puis vous mander de certain, touchant cette jeune demoiselle. Disposez de moi si je puis vous être utile à cet égard. Je suis, dans les sentiments de la plus parfaite amitié et de la plus haute estime, etc.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.





